



Le guide découverte

Des pelouses calcicoles de la côte
chalonnaise

Sommaire

- ▶ Présentation du site.....p 3
 - ▶ Que sont les pelouses calcaires?
 - ▶ Pour sont-elles si riches
 - ▶ Natura 2000
 - ▶ Les moyens d'actions de Natura 2000
- ▶ Les entitésp 13
- ▶ Les milieux p. 36
- ▶ Les activités.....p. 52
- ▶ Les aménagements.....p. 61
- ▶ La flore.....p.72
 - ▶ Jaune p.72
 - ▶ Blanc p.81
 - ▶ Rose/violet p.89
 - ▶ Bleu/violet p.103
 - ▶ Autres couleurs p.109
 - ▶ Arbres et arbustes p.119
- ▶ La faune.....p 123
 - ▶ Gastéropodes..... p 123
 - ▶ Araignées..... p 126
 - ▶ Insectes p 129
 - ▶ Papillons.....p 136
 - ▶ Reptiles p 163
 - ▶ Mammifères p 168
 - ▶ Oiseaux p 176



Présentation du site

Un site naturel riche, à découvrir!



Que sont les pelouses calcicoles?

Situées sur les plateaux et hauts de pentes, les pelouses calcicoles (ou calcaires) sont caractérisées par un sol en roche calcaire qui laisse passer l'eau sans la retenir et une forte exposition au soleil. Ces milieux sont donc très secs et chauds et abritent de très nombreuses espèces végétales et animales adaptées à ces rudes conditions. Parmi cette faune et cette flore spécifique, on trouve notamment des plantes rares et protégées en Bourgogne qui sont éloignées de leur station d'origine.

Ces espaces semi-naturels, étendus et gérés par l'Homme, souffrent de l'abandon des pratiques agropastorales extensives et des usages traditionnels encore pratiqués au XIX^e siècle. L'absence d'entretien conduit à la fermeture des milieux par la colonisation des arbustes et entraîne la perte d'espèces typiques de milieux ouverts. Il est donc nécessaire de maintenir cette ouverture par la pérennisation d'une pratique agricole extensive.

La création de Natura 2000

Cette richesse en faune/flore et habitats connue depuis longtemps a logiquement conduit au classement en Natura 2000 de ces zones.

Le réseau Natura 2000 est un réseau mis en place en application de la Directive "Oiseaux" de 1979 et de la Directive "Habitats" de 1992. Cette directive est la principale participation de l'Union européenne à la Convention sur la diversité biologique instituée au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. Elle vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés.

Les 27 308 sites terrestres et marins européens identifiés représentent la biodiversité du territoire. Il s'agit du plus vaste maillage de sites protégés au monde.

Chaque Etat est tenu d'en assurer la gestion de façon à garantir la survie à long terme des espèces et des habitats en faveur desquels ils ont été désignés. Pour atteindre cet objectif, les États membres peuvent librement utiliser des mesures réglementaires, administratives ou contractuelles.

Natura 2000 en France

Parmi ces possibilités, et puisque ces zones ne constituent pas des réserves intégrales d'où sont exclues toute activité économique, la France a choisi la concertation.

Les citoyens, élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires terriens, associations, usagers et experts sont associés à la gestion de chaque site. Ainsi, les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000, et à travers ceux-ci les enjeux de la biodiversité et du développement durable de nos territoires.

La participation active de l'ensemble des acteurs locaux et le dialogue au sein des comités de pilotage (CoPil) permettent à chacun de mieux comprendre à la fois les enjeux de conservation du patrimoine naturel et les enjeux socio-économiques du territoire, de partager des objectifs et finalement de construire une gestion de la nature fondée sur les savoirs des acteurs locaux.

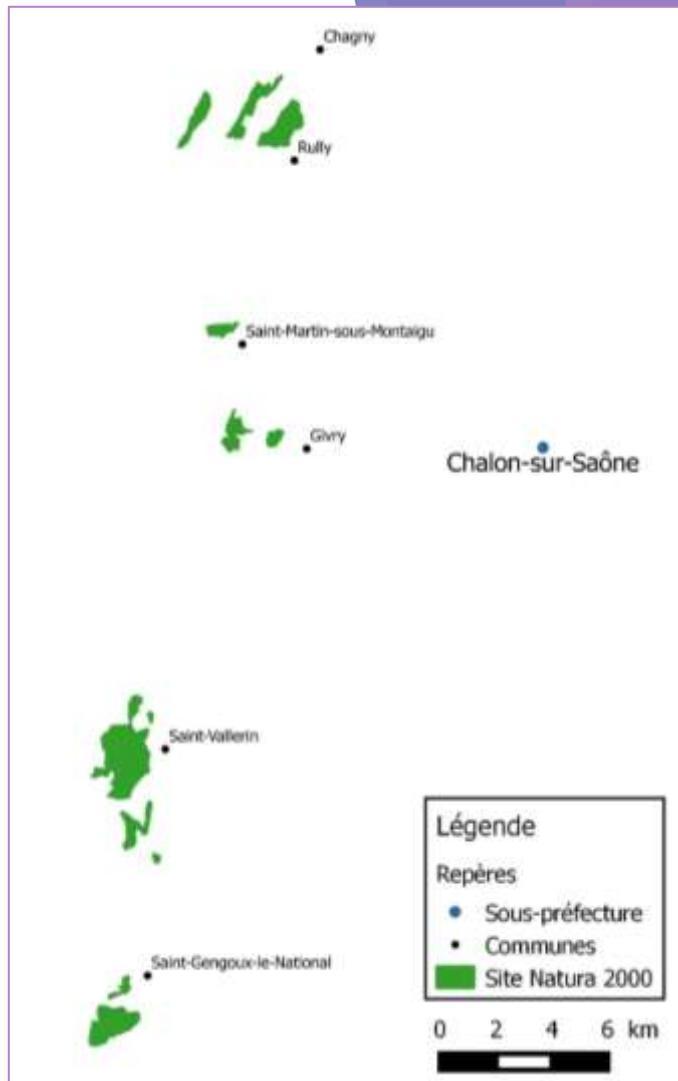
Carte France à jour?

Le site Natura 2000

Le site Natura 2000 « Pelouses calcicoles de la côte chalonnaise » occupe 912 hectares répartis sur 19 communes de la Côte chalonnaise, de Chagny au nord à Saint-Gengoux-le-National au sud.

La carte ci-contre présente la disposition des 11 entités qui composent le site.
Chaque entité est détaillée dans le chapitre « les entités ».

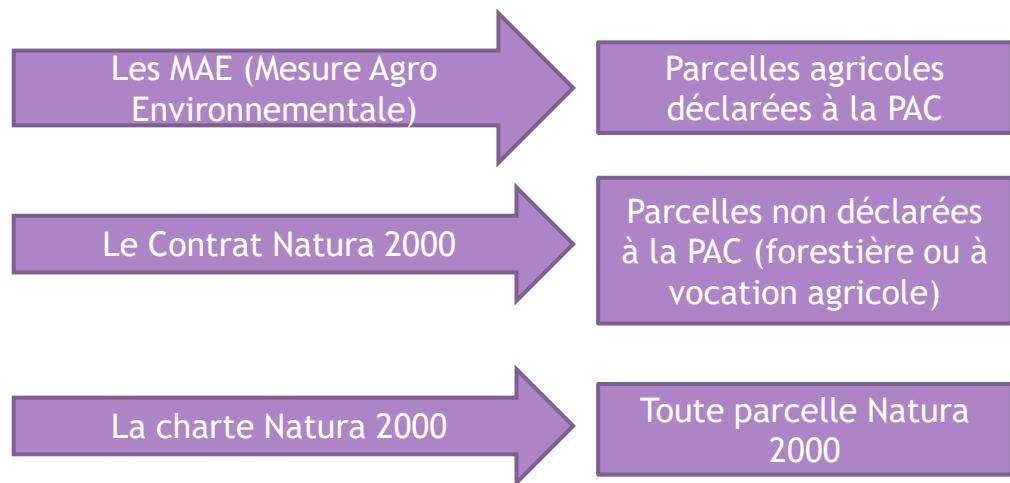
La côte chalonnaise fait partie d'un vaste réseau de pelouses calcaires : au nord se trouvent la côte de Beaune puis la côte dijonnaise, au sud on trouve la côte mâconnaise. Ces espaces sont également classés Natura 2000.



Les outils de Natura 2000

Pour atteindre et conserver le bon état du site, un animateur aide les collectivités à entreprendre des actions, instaurer des mesures nécessaires et assurer une animation continue.

Il existe différents outils contractuels utilisables sur un site Natura 2000 :



Il existe aussi un régime spécial d'Evaluation des Incidences pour les projets situés sur ou à proximité immédiate d'un site Natura 2000.

Les MAE

Les Mesures Agro-Environnementales sont dédiées aux exploitants agricoles qui sont libres d'y adhérer ou non.

Il s'agit de respecter pendant 5 ans un cahier des charges très précis en ce qui concerne la gestion de leurs activités ayant lieu sur le site afin de préserver la faune, la flore et les habitats du site, en contrepartie d'une financière destinée à compenser une potentielle baisse de revenus. Ils doivent par exemple respecter:

- ▶ un chargement maximal en ce qui concerne le pâturage
- ▶ une date minimum de fauche
- ▶ un broyage à réaliser en hiver
- ▶ L'absence d'apport d'engrais ou de produit phytosanitaire

Les agriculteurs peuvent s'engager dans une MAE par le biais de la PAC, après consultation du chargé de mission Natura 2000.



Les contrats



Les contrats sont destinés à toute personne physique ou morale (entreprise, association...) souhaitant restaurer ou préserver la richesse du site. Il peut s'agir de travaux de restauration ou d'entretien comme le débroussaillage et le broyage ou la mise en pâturage d'une partie du site.

L'engagement est pris pour 5 ans et les travaux doivent être réalisés conformément à un cahier des charges précis. En contrepartie, une compensation financière à hauteur de 80%, sur facture acquittée, est versée.

Le projet peut se monter en lien et avec l'aide de la structure animatrice du site.

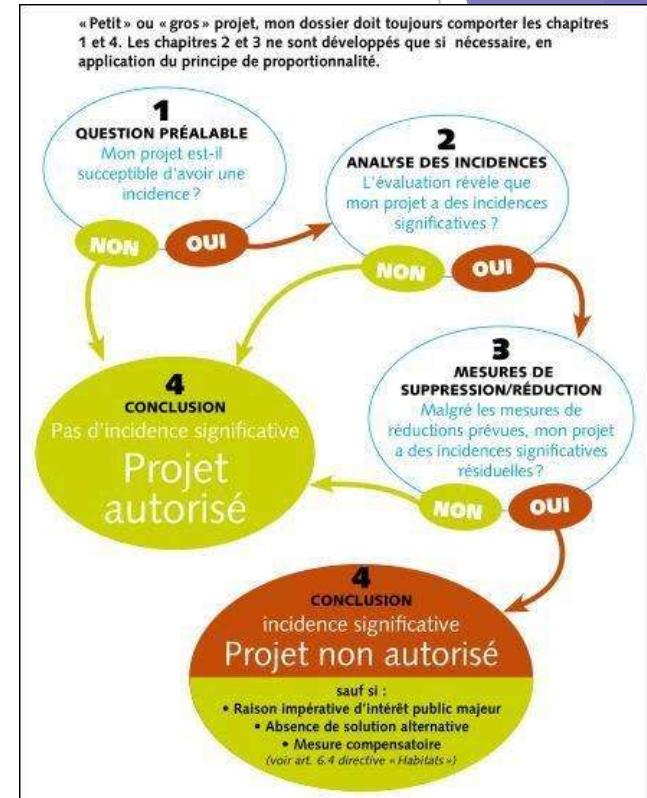
Les évaluations d'incidences

Les évaluations d'incidences sont la seule réglementation spécifique au réseau Natura 2000.

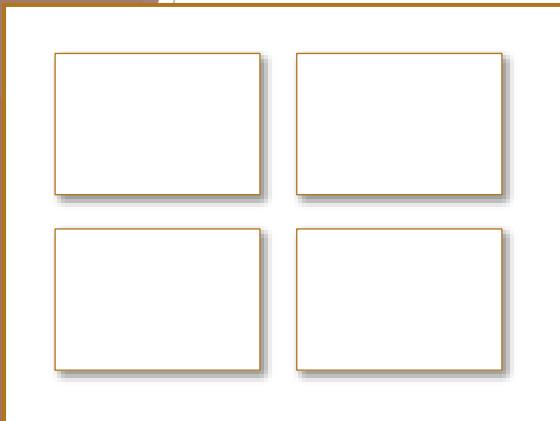
Il s'agit d'éviter, réduire ou compenser les éventuels impacts négatifs d'un projet sur un site Natura 2000.

Toute personne qui a un projet sur le site Natura 2000 et qui est inscrit dans des listes nationales et locales (à trouver sur le site internet des pelouses calcicoles) doit s'assurer et prouver qu'il ne lui porte pas atteinte.

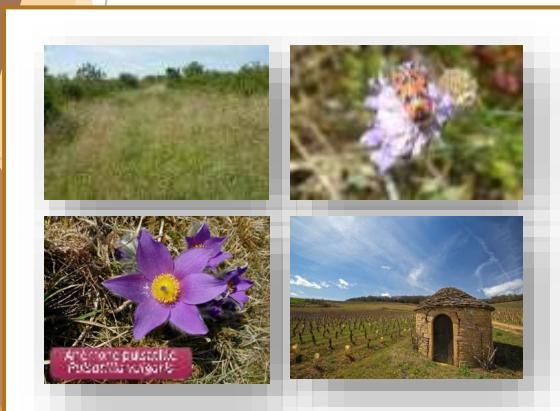
Ces études sont réalisées par le porteur de projet puis instruit par un service qui délivre ou non l'autorisation du projet.



Contenu des planches



Descriptions en vis-à-vis des photos.
Pour la flore et la faune: vous trouverez, la description de l'espèce,
son habitat, son mode de vie, son niveau de protection.



Photos des entités, des milieux, des habitats, des espèces de plante et des espèces d'animaux que l'on trouve sur les pelouses calcaires.
Le nom de l'espèce est inscrite dans le cadre, en français et en latin pour la flore pour éviter toute confusion entre espèce.
Le nom des auteurs est mentionné.



Les entités

Le site compte 11 entités différentes réparties sur 912 ha et 19 communes.

Trois des onze entités du site sont gérées par le conservatoire des espaces naturels de Bourgogne, une association loi 1901, reconnue d'intérêt général et qui œuvre pour connaître, protéger, gérer et valoriser les milieux naturels et les espèces qui y vivent.





Les pelouses de Chassey-le-Camp

Cette entité est située sur la commune de Chassey-le-Camp, sur un étroit plateau composé de pelouses, buissons et forêts.

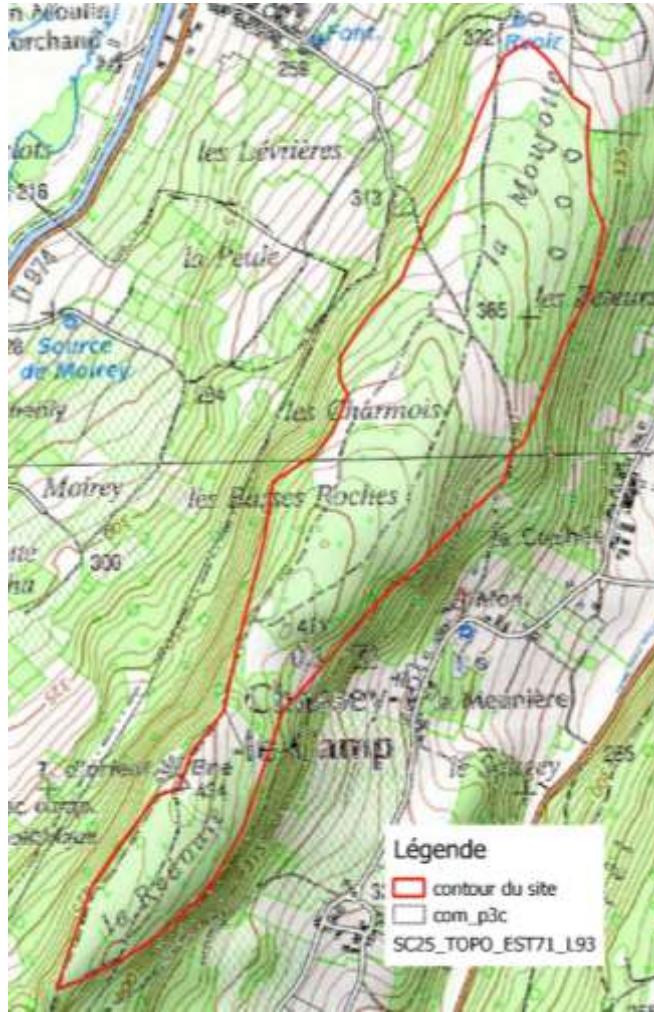
Sur ce site se trouve également un patrimoine historique important: un ancien camp néolithique qui constitue un site classé Monument historique.

Cette zone est gérée par le Conservatoire des Espace Naturels Bourguignons. Certaines surfaces ont fait l'objet d'importants travaux de restauration. En complément de ces travaux a été mis en place un pâturage bovin depuis 2002.

On y trouve en effet de belles surfaces de pelouses mais la colonisation menace leur maintien.

ENTITÉS NATURA 2000

SITE



PERREARD P.



PERREARD P.

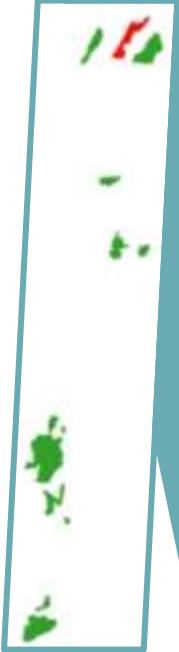


La montagne de l'Ermitage

La montagne de l'Ermitage, située sur les communes de Bouzeron et Remigny, semble devoir son nom à d'anciennes ruines d'un ermitage qui sont encore visibles au-dessus des vignes sur la commune de Bouzeron.

Lieu de pèlerinage en des temps anciens, un sentier baptisé «sentier des Nonnes » traverse le plateau du nord au sud, dont une partie du GR 76.

Boisée dans la partie située au-dessus de Nantoux, la montagne redevient progressivement dégagée en remontant vers Remigny. Le Conservatoire des Espace Naturels Bourguignons, qui a le site en gestion, a fait réaliser d'importants travaux de restauration et a mis en place un pâturage bovin par un exploitant depuis 2011.



ENTITÉS NATURA 2000

SITE





La montagne de la Folie

La montagne de la Folie, ou montagne de Remenot, est située sur les communes de Bouzeron, Chagny et Rully. C'est une vaste étendue en pente où bosquets de buis et clairières de pelouses se partagent l'espace. Traversée par un chemin de grande randonnée, fréquentée par les chasseurs et bénéficiant d'importants travaux de restauration des milieux naturels, la Montagne de la Folie est un lieu où de nombreuses activités se côtoient.

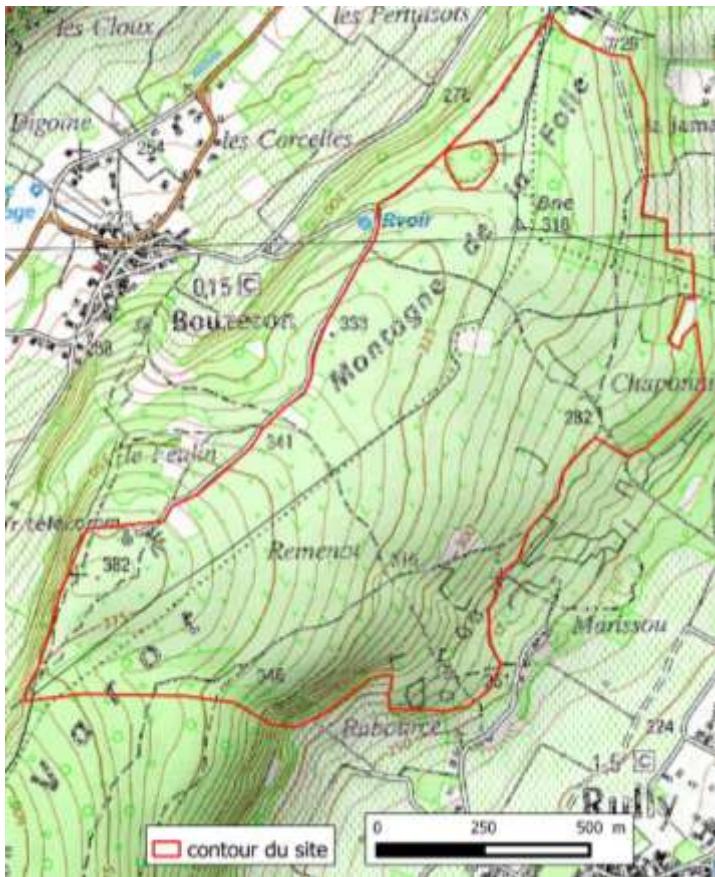
Depuis 2011, un broyage et un pâturage bovin ont été remis en place par un exploitant local pour limiter le développement des arbustes.

Les pelouses encore ouvertes sur ce site sont très morcelées et occupent de petites superficies mais grâce au travail de l'exploitant, regagnent chaque année du terrain.



ENTITÉS Natura 2000

SITE



Le Châtelet

Cette entité est située sur les communes de Saint-Martin-sous-Montaigu et de Mercurey. Dans les alentours du site, des nombreux vestiges des différentes époques du passé ont été trouvés : oppidum, château, tombes, huttes, cavités ... Mais sur le site même, aucune trace de culture n'a été retrouvée. Il a plus vraisemblablement servi de pâtures communales où chacun mettait ses bêtes, essentiellement moutons et chèvres, afin de les mettre à l'abri des invasions et autres conflits territoriaux.

Depuis l'après-guerre, ce site a toujours été loué à différents exploitants afin d'y faire pâturer des vaches. L'ensemble du site est dans un bon état de conservation grâce à ce pâturage bovin extensif sur la quasi-totalité de la zone.



ENTITÉS Natura 2000

SITE

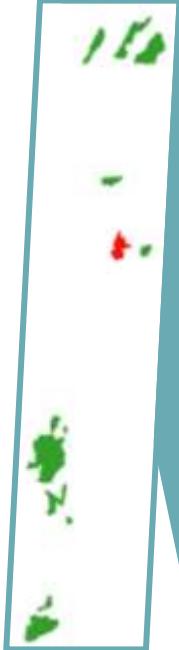


Les chaumes de Givry

Cette entité est située sur les communes de Givry et Saint-Denis-de-Vaux et constituent un très bel ensemble de pelouses.

Depuis toujours, elles ont été utilisées pour leur situation en hauteur et leur végétation rase. Ainsi au 19ème siècle, un réseau de relais de télégraphes aériens par signaux visuels s'est développé. Sur cette chaume était implantée une tour ronde relayant les messages de Chalon à Mary.

Actuellement sur ce site, trois espèces différentes pâturent : vaches, chèvres et chevaux. Le pâturage mixte (vaches + chèvres) installé ici par un agriculteur est très intéressant car il allie deux types de broutages complémentaires. La gestion et l'ouverture des pelouses sont ainsi optimisées. Cette exploitation lui permet de vivre de sa production de fromages et de viande, preuve qu'en plus d'être très riche en biodiversité, les pelouses calcaires peuvent profiter à une activité agricole viable.



ENTITÉS Natura 2000

SITE

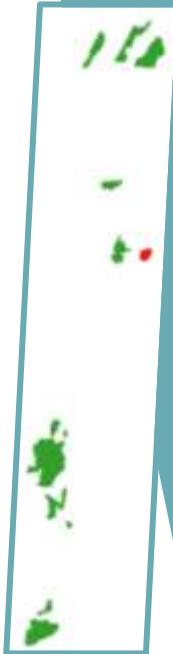


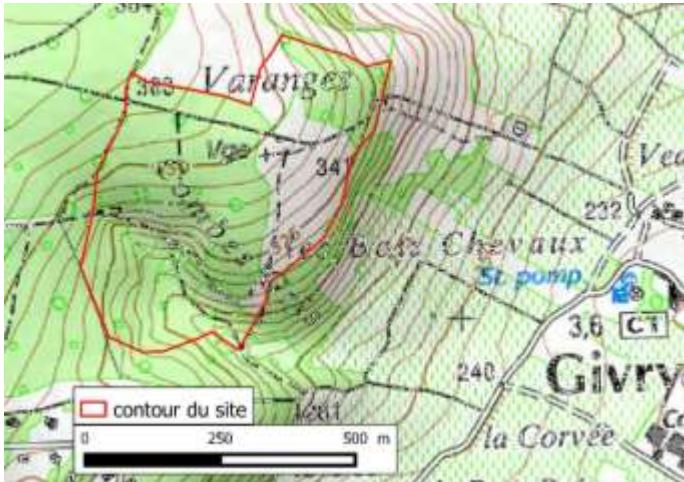
Les pelouses de la Vierge

Cette entité située sur la commune de Givry est caractérisée par une mosaïque de milieux très différents.

Autrefois, les pelouses de la Vierge, d'une surface de 21 ha, étaient pâturées par des moutons. Aujourd'hui, ce site est entretenu mécaniquement par la commune de Givry sur la partie basse de la statue de la Madonne. Ces pelouses sont menacées par la colonisation ligneuse (arbres, arbustes) naturelle, les pratiques agricoles environnantes, notamment les retournements de sols et l'épandage de produits phytosanitaires.

Ce site est bordé de résineux qui ont été plantés assez massivement dans les années 50-55. Ces zones sont des milieux assez peu favorables à la faune et à la flore typiques de milieux calcaires, car les résineux acidifient le sol et laissent peu passer la lumière au sol. L'Office National des Forêts (ONF) a commencé des éclaircies pour laisser revenir le feuillu naturellement et retrouver des conditions plus bénéfiques aux espèces.





Les pelouses de Montagny-les-Buxy

Avec ses 343 ha, cette entité répartie sur quatre communes, Montagny-les-Buxy, Saint-Vallerin, Chenôves et Fley, est la plus grande de tout le site Natura 2000. Les teppes offrent ici des paysages et milieux variés, depuis les pelouses sèches aux prairies de fauche, en passant par les forêts, sous bois et chemins.

Du fait de sa diversité de milieux, c'est sur cette partie du site que l'on trouve le plus de gestions et d'activités différentes : pâturage par les moutons, chevaux et vaches, culture, fauche, forêt, apiculture, ... c'est ici que l'on trouve le plus de cultures car une plus grande réserve hydrique y est présente. Malheureusement, d'autres parcelles sont totalement laissées à l'abandon.

Contrairement à la majorité des autres lieux, les parcelles sont en majorité privées. La diversité d'acteurs et d'activités rend la gestion plus complexe que sur des grandes parcelles communales.



ENTITÉS NATURA 2000

SITE



PREFACE



PREFACE

La Roche

Cette entité a la particularité de se trouver sur le point de réunion de quatre communes (Saules, Fley, Culles-les-Roches, Chenôves) et, comme beaucoup de pelouses, elle se situe en hauteur (447m). Elle doit son nom à une grande falaise rocheuse qui la borde. La dénivélée, jusqu'à 50m, est importante et l'accès est possible uniquement par quelques rares chemins. Malgré les difficultés d'accès, ce site est actuellement mis en pâture par plusieurs agriculteurs: moutons, vaches et chevaux sont présents.

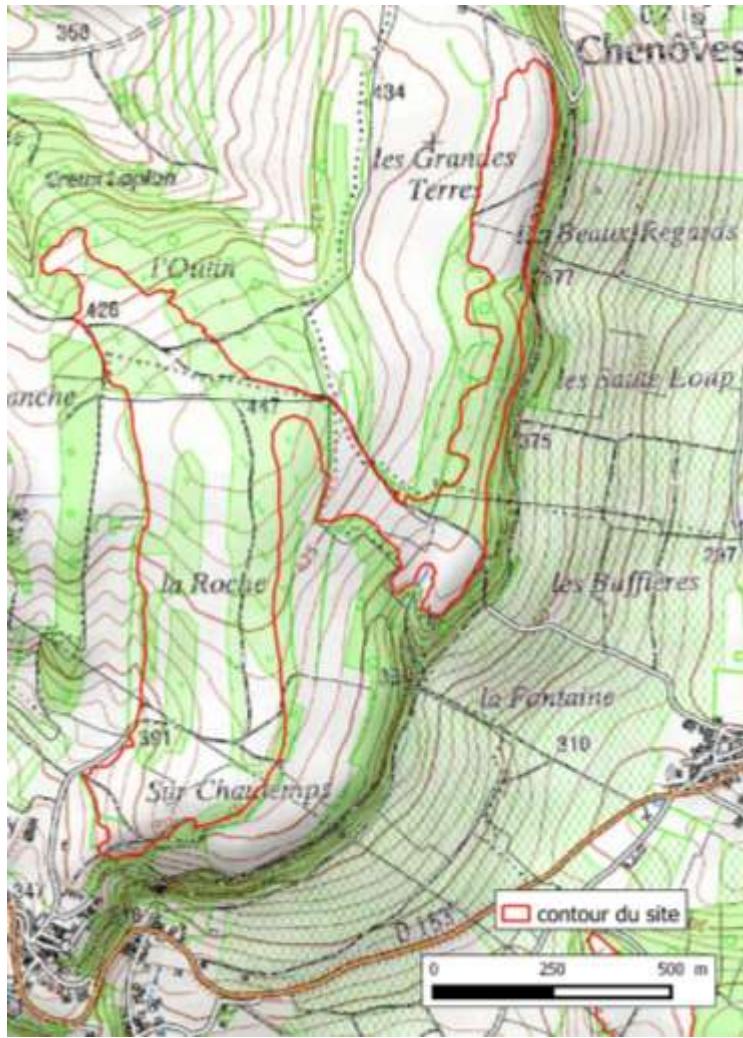
La majorité de la surface est constituée de pelouses embroussaillées par le buis, dont l'ouverture est maintenue par le pâturage.

Comme sur le site de Chassey-le-Camp, de nombreux matériaux datant du néolithique ont été trouvés sur ce site. Ils ont été confiés à divers musées (Lyon, Culles-les-Roches ...). Cela prouve l'occupation de ces terrains par l'Homme depuis 15 000 ans. La présence de pelouses encore ouvertes aujourd'hui est donc directement liée aux activités humaines qui s'y déroulent depuis des millénaires.



ENTITÉS Natura 2000

SITE



Les pelouses de Saules

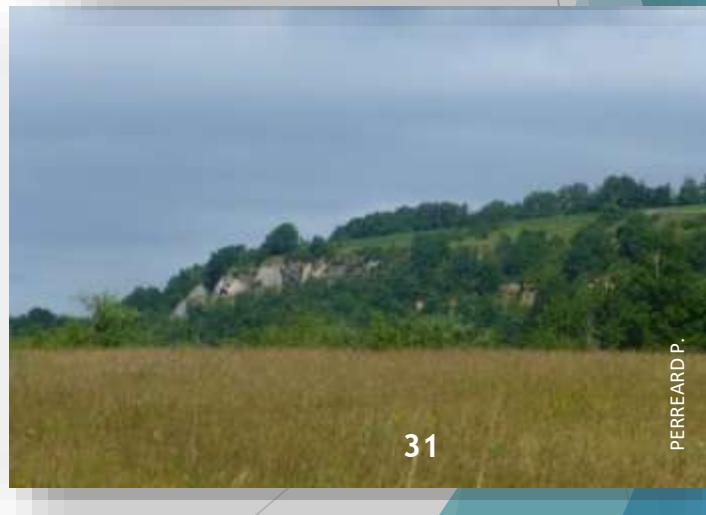
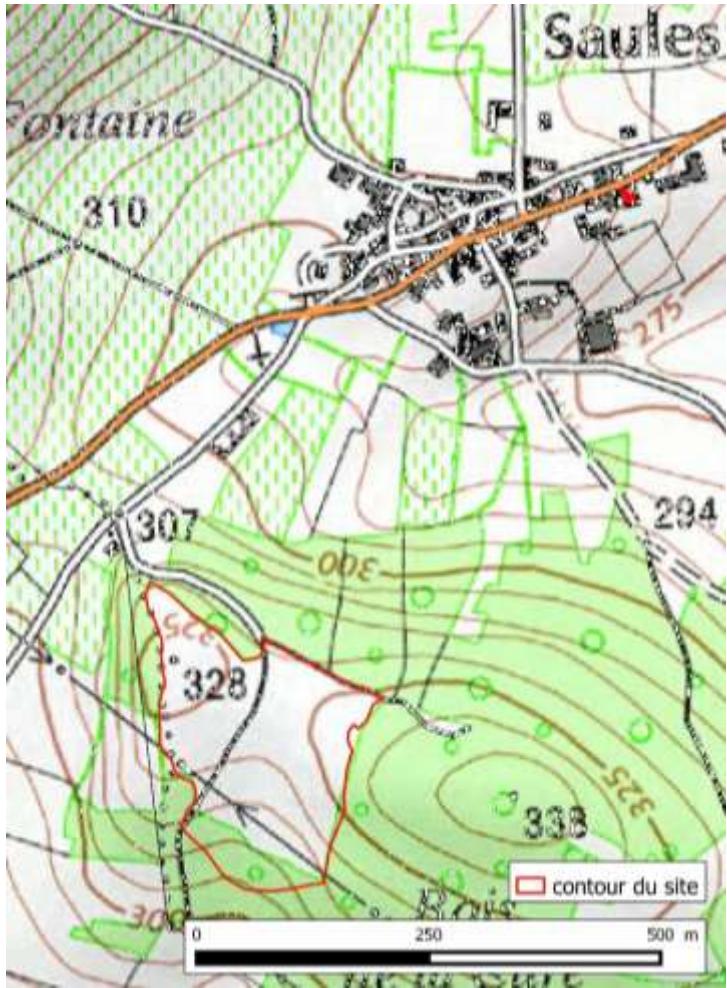
Cette entité est située sur la commune de Saules et est la plus petite du site. Elle est composée d'une partie nord de pelouses sèches pâturées et d'une partie sud plus fermée : embroussaillement par le prunelier et une chênaie-charmaie.

Toutes les pelouses sont soumises à de nombreuses contraintes naturelles ou humaines. Mais elles sont plus fortes lorsque la surface de la pelouse est petite, et sa conservation est plus compliquée : difficulté pour trouver un troupeau adapté, dynamique d'embroussaillement beaucoup plus rapide surtout si la pelouse est entourée de forêts, nécessité d'entretenir plus fréquemment...

Malgré la petite surface de 5 ha, plusieurs essais agricoles ont déjà eu lieu: culture céréalière abandonnée à cause de la pauvreté du sol, pâturage par les chèvres... Aujourd'hui, on y trouve du pâturage par des chevaux ainsi qu'un rucher installé en 2014.



SITE



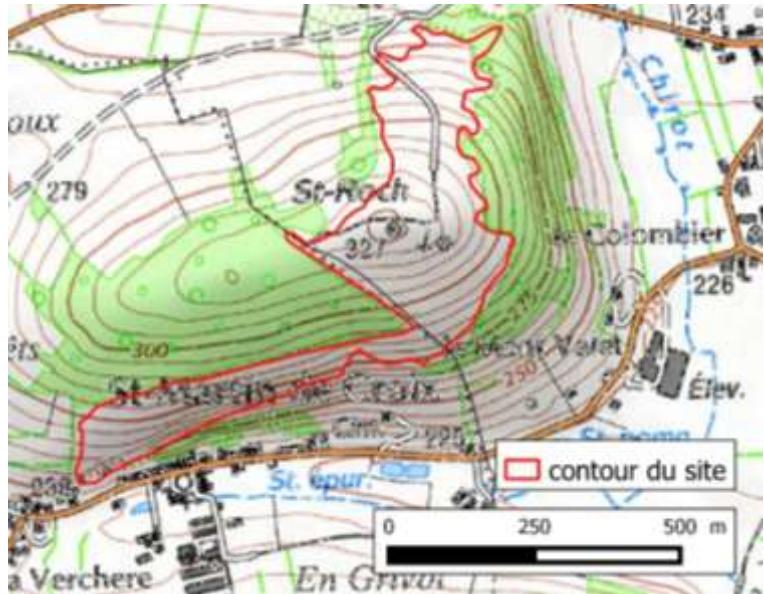
Le Mont Saint-Roch

Le Mont Saint Roch, autrefois appelé Montagne d'Isle, culmine à 327m, est située sur les communes de Saint-Gengoux-le-National et Burnand. Le site doit son nom actuel à une chapelle édifiée en 1662, suite à une épidémie de peste. Cet édifice en l'honneur de Saint Roch a été détruit sous la révolution mais le nom est resté.

Dans les temps géologiques, il ne faisait qu'un avec son voisin le Mont Péjus, qui a la même nature de sous-sol. Profitant d'une cassure de la roche, le ruisseau de l'Ermite a creusé la vallée qui sépare actuellement les deux collines.

Jusqu'en 2015, la partie la plus au nord sur Saint-Gengoux, constituée de pelouses sèches avec quelques zones d'embroussaillement par le Prunellier, était gérée par une fauche annuelle. Depuis 2015, un pâturage accompagné d'un broyage est installé pour limiter la colonisation des ligneux (ronces et épines).

Le reste de l'entité côté Burnand au sud est très étroit et escarpé (environ 40 m de dénivelé pour une largeur de 50m) et il est envisagé d'y installer un pâturage équin.



Le Mont Péjus

Le Mont péjus, qui culmine à 354m d'altitude, est situé sur les communes de Saint-Gengoux-le-National, Burnand, Curtil-sous-Burnand et Savigny-sur-Grosne. Le terme « Péjus » semble venir d'un mot de l'ancien français voulant dire « le pire », sans doute en raison de l'aridité du sol. Le calcaire qui s'est déposé ici il y a 160 millions d'années est très pur, ce qui rend le milieu sec. Une faille (fente dans la roche) découpe le massif, formant les deux sommets que l'on voit actuellement.

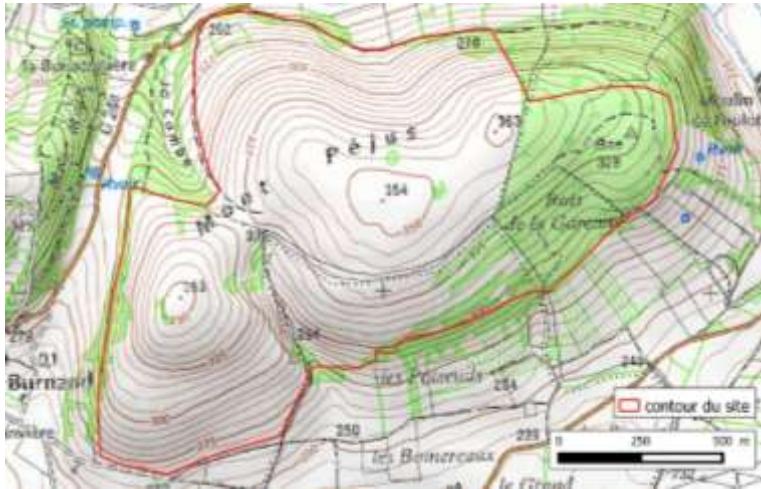
Il est majoritairement recouvert de pelouses et possède une végétation très diverse de par l'hétérogénéité des sols et des expositions. C'est un site exceptionnel du point de vue de l'entomofaune (insectes) et regroupe des espèces méditerranéennes rares à très rares en Bourgogne.

Cette entité est en un bon état de conservation grâce à un pâturage extensif par trois exploitants. Il permet de maintenir l'ouverture des milieux et les plantes au sol disposent ainsi de toute la lumière et du peu d'eau disponible dans le sol pour prospérer.



ENTITÉS NATURA 2000

SITE



Les milieux

Un milieu, ou habitat est un lieu de vie pour les espèces
qui ont

Milieux rocheux

Sur les pelouses, on peut facilement trouver des falaises qui sont issues des mouvements tectoniques qui ont amené les sols calcaires à l'altitude qu'ils ont aujourd'hui (en moyenne 400 m). L'érosion les a dégradés et l'on observe fréquemment des éboulis au pied de ces falaises.

Les activités humaines ont, elles aussi, contribué à augmenter le nombre de ces zones rocailleuses avec les murs, murets et murgers en pierres sèches, les carrières...

Toutes ces zones rocheuses sont des milieux très pauvres en matière organique. Sans terre et sans eau, très peu de plantes peuvent survivre dans ces conditions. Les surfaces rocheuses peuvent accueillir des reptiles, comme le lézard vert, qui ont besoin de se réchauffer au soleil pour maintenir leur température interne. Des insectes tels que l'eodipode turquoise sont aussi très friands de ces conditions chaudes et exposées. Par conséquent, ces milieux deviennent de vrais terrains de chasse pour leurs prédateurs, comme les rapaces.

Montagne de la Folie



PERREARD P.

Montagne de la Folie



PERREARD P.

Montagne de l'Ermitage



PERREARD P.

Montagne de l'Ermitage



PERREARD P.

Pelouses pionnières

Les pelouses xériques (très sèches), sont aussi nommées pelouses pionnières car c'est le premier stade de colonisation des végétaux sur la roche.

Cette colonisation des espaces empierrés commence par l'arrivée de lichens et de mousses, capables de survivre à de très rudes conditions, notamment le manque d'eau sur de longues périodes et un ensoleillement très fort. Les mousses et lichens forment un tapis sur lequel l'eau et les éléments minéraux vont pouvoir commencer à s'accumuler et créer un début de sol. Les autres plantes comme des graminées, l'orpин blanc, le trèfle scabre, ou la minuartie à feuilles lâches pourront s'implanter. Le buis et les épineux peuvent aussi être assez compétitifs et rapidement prendre le dessus sur des sols remaniés. De la même façon que les sols rocheux, ces pelouses accueillent des reptiles et insectes.

Ces pelouses sont assez rares mais ne sont pas menacées car très peu d'activités se déroulent sur ces milieux.

Pelouses de Chassey-le-Camp



PERREARD P.

Pelouses de la Vierge



PERREARD P.

Mont Péjus



PERREARD P.

Châtelet



PERREARD P.

Pelouses très sèches

Ces pelouses à orchidées sont les plus fréquentes et les plus riches en espèces sur le site et sont à l'origine de sa désignation. Ce sont aussi les plus fragiles car menacées par la fermeture des milieux vers l'enrichissement suite à l'abandon de pratiques agricoles. En effet, ces pelouses se maintiennent grâce à un pâturage extensif.

On y trouve un nombre impressionnant d'espèces végétales (inule des montagnes, anémone pulsatile, des orchis, des ophrys, hélianthèmes, thym, graminées, scabieuse colombaire, globulaire commune et globulaire ponctuée, des orobanches, knauties), de champignons (agrocybe dur, hygrophore cireux et pâle, agaric jaunissant de couleur gris sâle, pleurote terrestre, coprin plissé...) et d'animaux: des coléoptères (crache-sang, bousiers), des papillons (hermite, flambé, azurée bel-argus, fluoré, damier de la succise, zygène de la filipendule...) des araignées (micrommata verte, araignée crabe, araignée-loup, argiope frelon,...), des oiseaux (engoulevent d'Europe, tarier pâtre, fauvette grisette, pouillot véloce...), et même un amphibiens : l'alyte accoucheur.

Pelouses sèches

Ces pelouses à orchidées sont les plus fréquentes et les plus riches en espèces sur le site et sont à l'origine de sa désignation. Ce sont aussi les plus fragiles car menacées par la fermeture des milieux vers l'enrichissement suite à l'abandon de pratiques agricoles. En effet, ces pelouses se maintiennent grâce à un pâturage extensif.

On y trouve un nombre impressionnant d'espèces végétales (inule des montagnes, anémone pulsatile, des orchis, des ophrys, hélianthèmes, thym, graminées, scabieuse colombaire, globulaire commune et globulaire ponctuée, des orobanches, knauties), de champignons (agrocybe dur, hygrophore cireux et pâle, agaric jaunissant de couleur gris sâle, pleurote terrestre, coprin plissé...) et d'animaux: des coléoptères (crache-sang, bousiers), des papillons (hermite, flambé, azurée bel-argus, fluoré, damier de la succise, zygène de la filipendule...) des araignées (micrommata verte, araignée crabe, araignée-loup, argiope frelon,...), des oiseaux (engoulevent d'Europe, tarier pâtre, fauvette grisette, pouillot véloce...), et même un amphibiens : l'alyte accoucheur.



Mont Péjus

PERREARD P.



Châtelet

PERREARD P.



Chaumes de Givry

PERREARD P.



La Roche

PERREARD P.

Prairies pâturées ou fauchées

Lorsque les sols sont plus profonds, que les réserves d'eau et d'éléments minéraux sont plus importantes, des pelouses hautes, ou prairies s'installent. Elles sont soit fauchées, soient pâturées, mais leur maintien découle de la pratique agricole exercée, et la richesse en faune et en flore dépend de l'absence de produits et d'engrais.

On y trouve des plantes plus hautes comme des graminées, des orchis, des sauges des prés, des campanules des œillets des chartreux, des genêts à tiges ailées, ...

De nombreuses espèces d'animaux peuvent y vivre : les mammifères (lièvre, chevreuil,...), des papillons (tabac d'Espagne, agrion délicat, machaon, demi-deuil, gazé, ...) d'autres insectes (ascalaphe souffré, cétoine dorée, grillon champêtre, libellule déprimée...)



Châtelelet

PERREARD P.



Pelouses de Montagny-les-Buxy

PERREARD P.



Pelouses de Chassey-le-Camp

PERREARD P.



Pelouses de Montagny-les-Buxy

45

Ourlets et zones d'embroussaillement

Les pelouses sur lesquelles aucune activité n'a lieu vont naturellement se refermer. Les buissons comme les prunelliers, le buis ou les ronces vont d'abord s'installer avec les plantes de milieux ouverts.

Les ressources en lumière et en eau vont devenir trop rares pour ces plantes basses qui vont avoir des difficultés à pousser et se reproduire au fil des saisons. Ces ligneux vont finalement prendre leur place et créer des espaces broussailleux fermés et denses.

De nombreux animaux peuvent trouver dans ces zones des ressources intéressantes : graines, fleurs, abris, caches, perchoirs...

Si une mosaïque d'habitats est importante à maintenir pour l'équilibre de la biodiversité des pelouses, la proportion de ces milieux ne doit pas être trop importante au risque de défavoriser les espèces de milieux ouverts qui sont plus rares.

Montagne de l'Ermitage



Pelouses de Montagny-les-Buxy



Chaumes de Givry



Montagne de la Folie



Forêts naturelles de feuillus

Les forêts qui se trouvent en bordures de pelouses sont des milieux secondaires très importants pour de nombreuses espèces.

Qu'il s'agisse de territoires de chasse, de reproduction, ou tout simplement de repos, ces milieux complémentaires contribuent à la richesse locale. En effet, en diversifiant les habitats, il y a la mise à disposition, pour les espèces, d'une plus large gamme de ressources.

Ces forêts de feuillus qui s'installent naturellement sont donc à favoriser pour conserver une bonne hétérogénéité d'habitats et d'espèces. Il faut toutefois veiller à ce qu'elle ne prenne pas l'ascendant sur les milieux ouverts de pelouses.

Pelouses de la Vierge



PERREARD P.

Chaumes de Givry



PERREARD P.

PERREARD P.

Montagne de l'Ermitage



Pelouses de la Vierge



PERREARD P.

Forêts artificielles de résineux

Depuis les années 70-80, de nombreuses forêts de résineux ont été plantées. Il s'agissait à l'époque de rentabiliser des zones considérées comme non productives. Des aides financières à la plantation ont été octroyées aux communes implantant ces forêts.

Dans les sous bois, les sols sont parfois très chaotiques car des sous-soleuses puissantes ont été utilisées pour casser et remonter les roches calcaires et permettre les plantations. Les sols sont également très pauvres en espèces car les résineux acidifient le sol et ne laissent passer que très peu de lumière.

Aujourd'hui ces plantations arrivent à leur terme et vont pouvoir commencer à être exploitées. L'objectif idéal est de revenir progressivement à des forêts de feuillus, bien plus adaptées pour la faune et la flore locales, à défaut de retrouver une pelouse ouverte.



Montagne de l'Ermitage

PERREARD P.



Pelouses de la Vierge

PERREARD P.



Pelouses de la Vierge

PERREARD P.



Chaumes de Givry

PERREARD P.

Les activités sur le site

Le site n'étant pas une réserve excluant toute activité humaine, les activités ne portant pas atteinte au site sont bienvenues et certaines, comme l'agriculture sont même indispensables au maintien des espèces.

Les activités agricoles



L'agriculture est l'activité prédominante sur les pelouses. Menée en extensif, elle est recherchée et même capitale dans la préservation de ces milieux et le maintien de l'ouverture.

► Pâturage

C'est l'activité agricole la plus pratiquée car les sols sont peu productifs et très caillouteux. C'est aussi l'activité la plus efficace, en effet, l'action de broutage des bêtes limite la colonisation par les ligneux et laisse la possibilité aux espèces de milieux ouverts de prospérer. Sur le site on trouve des vaches limousines et charolaises, des chèvres, des moutons et des chevaux.

► Apiculture

Plusieurs ruchers sont présents sur le site, et aux dires d'apiculteurs, leur activité sur ces zones naturelles est grandement facilitée et le miel de grande qualité.

► Fauche

La fauche de foin est également pratiquée pour les bêtes. Et si les rendements ne sont pas extraordinaires, la qualité du foin est de grande qualité.



BPN C. LORY



BPN G. ROY



PERREARD P.



LAVARDE A.



PERREARD P.



PERREARD P.

La restauration et l'entretien

Pour accompagner les activités agricoles, des actions ponctuelles ou périodiques de restauration et d'entretien sont effectuées. Il peut s'agir de petites interventions pour la mise en place de clôtures électriques, de postes, ou l'accès au site.

Il peut aussi parfois être indispensable de procéder à des opérations de restauration plus lourdes lorsque le pâturage seul ne suffit pas à contenir l'embroussaillement et l'avancée des ligneux sur les pelouses ou que les pelouses ne sont pas pâturées.

Parfois, le visuel des espaces venant d'être broyés peut être choquant et donner l'impression qu'ils ont été « saccagés ». Ces interventions sont pourtant nécessaires pour retrouver l'ouverture des milieux et favoriser le maintien sur place des espèces typiques.

Sans cela, l'arrivée des épineux et ligneux ferment les pelouses et font disparaître les caractéristiques typiques des pelouses (végétations rases, exposition au soleil, sécheresse du sol...) et les espèces qui y sont étroitement liées ne peuvent survivre et disparaissent également.



PERREARD P.



PERREARD P.



PERREARD P.

Les activités touristiques et de loisirs



Sur les pelouses les activités touristiques sont importantes. En effet ces endroits reculés, sauvages, tranquilles et avec des vues imprenables sont propices à la détente, la découverte et au sport. La randonnée, la course à pied, les randonnées équestres, le VTT et l'escalade sont des activités très prisées. Le site est occasionnellement le lieu de trekking, de courses d'orientations, de marathon, de randonnées, et l'on trouve plusieurs sites d'envol de parapente.

L'animateur du site Natura 2000 propose également diverses animations pour faire découvrir ce site et ses richesses, en particulier, randonnées découvertes et animations scolaires.

Ces activités, pratiquées dans le respect du calme et de la propreté du lieu, ne nuisent pas aux milieux ni aux espèces.



Les activités non souhaitables

Des activités non souhaitables qui ont un impact négatif sur les milieux et les espèces sont malheureusement régulièrement pratiquées sur le site.

C'est le cas notamment des engins motorisés qui détruisent les milieux sur lesquels ils passent et dérangent la faune aux alentours.

Le dépôts d'ordures, de déchets, même inertes sont également très néfastes. Ils détruisent les milieux, modifient les caractéristiques du sol et portent atteinte aux espèces.

Ces pratiques sont à proscrire dans des milieux aussi fragiles que ces pelouses calcaires.



BPNG. ROY



BPNT. MAZUE



PERRERAUD P.



PERRERAUD P.

Les aménagements

Depuis que l'Homme s'est sédentarisé à l'époque chasséenne, il a marqué les lieux de son empreintes. Sur le site on trouve donc des marques de toutes constructions et installation depuis cette époque, jusqu'à aujourd'hui.

Les aménagements religieux

Les sommets comportent souvent des constructions à caractère religieux, croix ou statues de la Vierge.

La plupart des croix ont été érigées après la révolution française. Souvent édifiées sous l'égide de particuliers, ces croix traduisent le renouveau du sentiment religieux au 19^e siècle. Ces monuments placés dans des lieux dégagés sont aussi des repères géographiques.

Autre signe religieux, les madones ; elles sont souvent couronnées, élément prouvant que ces statues ne représentent pas la Vierge dans son existence terrestre. C'est l'évocation de sa position céleste qui est suggérée ici. La couronne signifie en outre le statut de la Vierge comme reine de la terre de l'univers. La position en hauteur de la statue renforce encore cette idée.

SITE



Pelouses de la Vierge

PERREARD P.



Chaumes de Givry

PERREARD P.



Châtelet

PERREARD P.



Mont Saint-Roch

PERREARD P.

Les constructions



De nombreuses constructions sont présentes sur le site. Il s'agit principalement de constructions en pierres sèches: cadoles liées à la vigne, murs de séparation de parcelles, murgers parfois éboulés...

les pierres sont tirées sur site en lui-même lors de retournement agricoles ou viticole et posées en murets de séparation. Les cadoles également sont construites avec les pierres issues des terrassements de parcelles.

On trouve aussi des éperons barrés...

SITE



Les aménagements pastoraux

Les activités agricoles, notamment le pâturage nécessitent des aménagements assez nombreux sur les sites:

- ▶ Des abreuvoirs car il n'y a pas d'eau à disposition sur les hauteurs des pelouses et les bêtes boivent beaucoup (100l pour une vache, 40l pour un cheval, 10 l pour un mouton). L'apport d'eau peut parfois être compliqué du fait de l'accessibilité au site, des chemins parfois escarpés et abîmés
- ▶ Des clôtures: électriques ou fixes. Les clôtures fixes sont plus stables et plus solides, mais plus difficiles à planter car les sols sont rocheux. Les clôtures électriques sont plus rapides à mettre en place, mais le vol de matériel est malheureusement fréquent.

SITE

CINÉMAVANTAGE



PERREARD P.



PERREARD P.



PERREARD P.



PERREARD P.



PERREARD P.



PERREARD P.



PERREARD P.

Les aménagements touristiques

Tout comme les activités agricoles, le tourisme et les activités de loisirs nécessitent eux aussi des aménagements spécifiques.

- ▶ On trouve notamment des panneaux de direction pour indiquer les sentiers, les chemins de grande et petite randonnées, les balades vertes, les sentiers botaniques, ...
- ▶ Le mobilier destinés aux touristes, telles que les tables de pique-nique, poubelles, bancs, sont installés sur les sites les plus fréquentés.
- ▶ Les aménagements pour limiter la circulation des engins motorisés sont également présents: barrières, chicanes...

SITE



Les panneaux d'information

Au fil du temps divers panneaux d'information et tables d'orientation ont été installés sur le site par divers acteurs pour faire partager au public les richesses naturelles, archéologiques et historiques du site.

On trouve ainsi les panneaux installés par les collectivités, le conservatoire des espaces naturels de Bourgogne, des associations...

Récemment des panneaux d'information ont été installés sur chacune des pelouses calcaires de Natura 2000. le but est de faire découvrir leurs richesses, leurs espèces, leurs histoires et leurs caractéristiques géologiques, climatiques, économiques ...

SITE



Les plantes

Les plantes sont classées par couleur de fleur puis par famille.

Inules des Montagnes

Famille des Astéracées. Plante vivace de 10-40 cm de hauteur, plus ou moins ramifiée, toute blanche-laineuse. Feuilles entières, couvertes de nombreux poils soyeux. Fleurs jaune d'or. Floraison estivale, entre juin et juillet. Sur pelouses ouvertes, rases et arides.

Chlore perfoliée

Famille des Gentianacées. Plante annuelle dressée et vert bleuâtre, de 10-40 cm. Feuilles ovales à triangulaires opposées et soudées autour de la tige au moins pour les supérieures. Inflorescence en cyme à petites fleurs jaune d'or, facilement reconnaissables entre mai et septembre. Sur pelouses marnicoles et calcicoles, dans les ourlets, parfois sur des sols très minces.

Hippocrepis à toupet

Famille des Fabacées. Plante vivace de 10-40 cm à peine ligneuse à la base, couchée ascendante et ramifiée. Feuilles comptant de 3 à 8 paires de folioles et fleurs jaunes groupées en têtes circulaires longuement pédonculées, visibles entre avril et juillet. Fruits caractéristiques : longues gousses ondulées. Au sein des pelouses ou prairies très ouvertes, rases, sur calcaire.

Coronille naine

Famille des Fabacées. Plante vivace à souche ligneuse et tiges couchées-diffuses, haute de 10-30 cm et proche de l'Hippocrepis. Peut être distinguée par ses folioles un peu charnues vert-bleuâtre, l'absence totale de pilosité (loupe) et la forme droite de ses gousses quand elle est en fruits. Fleurit de mai à juillet. Se trouve également sur pelouses calcaires en conditions souvent plus sèches, sur des sols très minces.



Inule des montagnes
Inula montana

PERRÉARD P.



Coronille naine
Coronilla minima

C. BARBIER



Chlore perfolié
Blackstonia perfoliata

NUNES G.



Hippocrepis à toupet
Hippocrepis comosa

DUPRÉ R.

Cytise pédonculée

Famille des Fabacées.
Sous-arbrisseau prostré atteignant 30 cm. Tiges anguleuses à feuilles ovales poilues dessous et sur les marges. Fleurs jaunes regroupées par 1 à 3, visibles entre mai et juillet. Gousses à poils étalés, noircissant à maturité. Sur pelouses très sèches et ensoleillées, sur calcaire.

Genêt Ailé

Famille des Fabacées.
Plante vivace de 15-40 cm de hauteur, à tiges rampantes, ligneuses, courtes et ramifiées, ailées, couvertes de poils courts. Fleurs jaunes en grappes terminales denses. Floraison de mai à juillet. Sur pelouses sur silice ou calcaire, dans les ourlets, également en prairies acides.

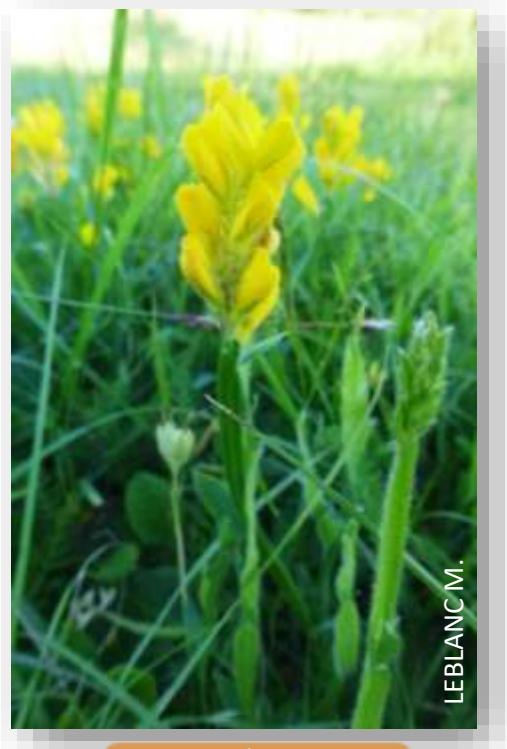
Anthyllide vulnéraire

Famille des Fabacées.
Plante vivace de 10-60 cm poussant en touffe. Feuilles inférieures simples, tandis que celles de la tige sont composées de 7-9 folioles, la terminale plus grande que les autres. Fleurs jaunes à calice renflé poilu, plus pâle, regroupées en têtes denses. Floraison de mai à aout. Sur pelouses calcicoles, souvent sur les secteurs écorchés.



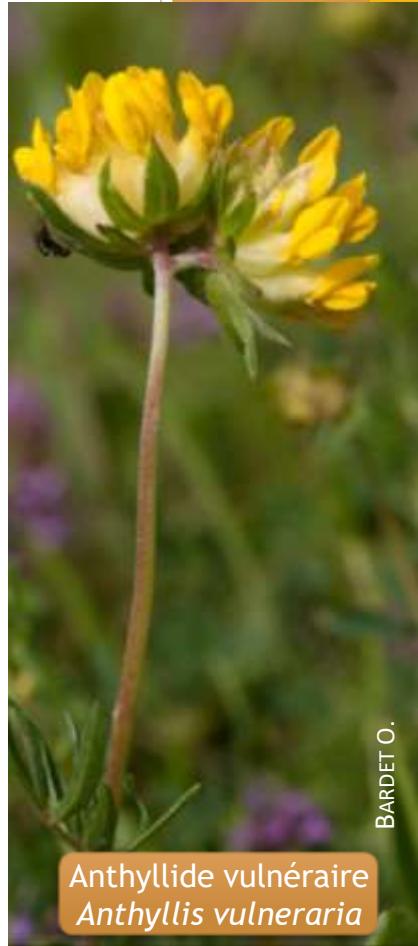
BARDET O.

Cytise pédonculé
Cytisus decumbens



LEBLANC M.

Genêt ailé
Genista sagitalis



BARDET O.

Anthyllide vulnéraire
Anthyllis vulneraria

Hélianthème jaune

Famille des Cistacées. Plante vivace de 20-40 cm, ligneuse à la base, à branches étalées ascendantes portant des feuilles ovales allongées, à pilosité blanchâtre en dessous et des fleurs jaunes en cymes lâches. Floraison de mai à juillet. Sur pelouses calcaires ou marneuses et souvent observée dans les talus ou le long des chemins.

Potentille printanière

Famille des Rosacées. Plante vivace ramifiée, à tiges poilues étalées formant tache et ne dépassant pas 10 cm de hauteur. Feuilles palmées à 5-7 folioles dentés. Petites grappes serrées de fleurs jaunes aux pétales échancrés, apparaissant dès mars et visibles jusqu'à juin. Commune sur les pelouses calcaires, mais aussi sur affleurements rocheux ou dans les talus.

Orpin âcre

Famille des Crassulacées. Plante vivace gazonnante avec de courtes tiges végétatives et d'autres fleuries de 5-10 cm de haut. Petites feuilles charnues arrondies plus ou moins densément imbriquées. Inflorescence à plusieurs fleurs en étoile jaune vif, visible entre mai et août, aussi bien sur des vieux murs que sur des affleurements rocheux ou au sein de pelouses.



Orpin réfléchi

Famille des Crassulacées.

Plante vivace un peu ligneuse à la base à tiges fleuries dressées, atteignant 15-30 cm.

Feuilles des rejets stériles plus allongées que chez l'espèce précédente et lâchement imbriquées au sommet des tiges, celles de la tige linéaires pointues. Inflorescence plus distincte du reste de la plante que chez l'Orpin acre, penchée avant la floraison (juin à août). Observée dans les mêmes milieux.

Fumana à feuilles retombantes

Famille des Cistacées.

Plante vivace ligneuse à la base, couchée ascendante, de 5-20 cm.

Feuilles alternes linéaires, ciliées, à section triangulaire.

Fleurs solitaires sur les tiges, à 5 pétales jaunes tombant rapidement.

Floraison entre mai et juillet. Sur pelouses calcicoles très sèches.

Buplèvre en faux

Famille des Apiacées.

Plante vivace à tige dressée, grêle et ramifiée, pouvant atteindre 1 m de haut.

Feuilles de la base ovales-elliptiques, celles de la tige plus étroites, en forme de faux.

Inflorescence en ombelle, à petites fleurs jaunes apparaissant tardivement, entre juillet et octobre.

Fruits ovoïdes et côtelés. Dans les ourlets et pelouses sèches, sur substrats sédimentaires.



BARDET O.

Orpin réfléchi
Sedum rupestre



BARDET O.

Fumana à tiges retombantes
Fumana procumbens



DUPRÉ R.

Buplèvre en faux
Bupleurum falcatum

Epiaire droite

Famille des Gentianacées.
Plante annuelle dressée et vert bleuâtre, de 10-40 cm. Feuilles ovales à triangulaires opposées et soudées autour de la tige au moins pour les supérieures. Inflorescence en cyme à petites fleurs jaune d'or, facilement reconnaissables entre mai et septembre. Sur pelouses marnicoles et calcicoles, dans les ourlets, parfois sur des sols très minces.

Phalangère rameuse

Famille des Anthericacées.
Plante vivace de 30-60 cm. Feuilles étroites en gouttière, toutes en rosette, à la base d'une longue tige portant une inflorescence lâche et rameuse.

Phalangère à fleur de Lys

Famille des Anthéricacées.
Plante vivace de 20-60 cm très proche de la précédente. Elle s'en distingue par son inflorescence non ramifiée, ses fleurs à étamines environ deux fois plus courtes que les tépales blancs et fleurit un peu plus tôt, entre mai et juillet. Sur pelouses et ourlets calcaires, plus arides que pour l'espèce précédente.



Epiarie droite
Stachys recta

PERRÉARD P.



Phalangère à feuilles de lys
Anthericum liliago

BARDET O.



Phalangère rameuse
Anthericum ramosum

LAFON P.

Drave printanière

Famille des Brassicacées. Petite plante annuelle discrète plus ou moins poilue, de 2 à 20 cm. Feuilles toutes en rosette basale, en forme de spatule. Inflorescence en grappe plus ou moins dense à petites fleurs blanches aux pétales profondément échancrés. Floraison précoce, dès février, jusqu'à juin. Végétations annuelles dans les cultures, en bord de chemin ou sur dalles rocheuses, ainsi que dans les secteurs écorchés des pelouses calcicoles.

Tabouret perfolié

Famille des Brassicacées. Plante annuelle un peu bleuâtre, à tige dressée simple ou ramifiée à la base, de 10-20 cm. Feuilles de la tige allongées bordées de petites dents, plus larges à la base et embrassantes. Petites fleurs blanches en grappe terminale. Floraison printanière de mars à mai. Fruits échancrés à bordure ailée. Dans les cultures ou sur dalle rocheuse et zones écorchées au sein des pelouses.

Orpin blanc

Famille des Crassulacées. Plante vivace gazonnante de 5-15 cm, avec de nombreux rejets végétatifs couchés à feuilles charnues cylindriques souvent rougeâtres, plus ou moins imbriquées. Feuilles des tiges fleuries éparses, un peu aplatis à la face supérieure. Cyme à nombreuses petites fleurs blanches visibles entre juin et août. Sur affleurements rocheux souvent calcaires, au sein des pelouses sèches ou sur les vieux murs.

Herbe à lesquinancie

Famille des Rubiacées. Plante vivace poussant en touffe de 10-40 cm, à tiges grêles quadrangulaires couchées puis ascendantes, plus ou moins ramifiées. Feuilles linéaires aiguës groupées par 4, formant des étages. Inflorescence ramifiée à nombreuses petites fleurs blanches à rosées, en entonnoir, épanouies entre juin et septembre. Sur pelouses calcicoles.



Drave printanière
Erophila verna

PERRÉARD P.



Orpin blanc
Sedum album

PERRÉARD P.



Tabouret perfolié
Thlaspi perfoliatum

PERRÉARD P.



Herbe à lesquinancie
Seseli montanum

PERRIAT F.

Lin purgatif

Famille des Linacées. Plante annuelle grêle plus discrète que la précédente, à tige dressée de 10-20 cm. Petites feuilles ovales allongées presque toutes opposées. Inflorescence en cyme lâche et dichotome à petites fleurs blanches à gorge jaunâtre, visible en juin-juillet. Ecologie plus large que pour l'espèce précédente, rencontrée dans des milieux ouverts aussi bien humides que secs, sur terrains riches en bases.

Lin à petites feuilles

Famille des Linacées. Plante vivace dressée à souche un peu ligneuse à la base, émettant plusieurs tiges fleuries de 20-40 cm. Feuilles très étroites, alternes, rugueuses sur les marges. Fleurs blanches à rose pâle, regroupées en inflorescence lâche. Fleurit entre mai et juillet. Sur pelouses sèches sur calcaire ou sur marne, dans les végétations écorchées, ou encore en bordure de chemin.

Hélianthème des Appenins

Famille des Cistacées. Sous-arbrisseau de 20-40 cm très ramifié, à tiges étalées diffuses. Feuilles linéaires à bordures enroulées en dessous, à face supérieure gris-vert sombre et à pilosité dense et claire à la face inférieure. Fleurs à 5 pétales blancs avec une petite base jaune, apparaissant entre mai et juillet. Sur pelouses calcicoles et dalles rocheuses.



Lin purgatif
Linum catharticum



Lin à petites feuilles
Linum tenuifolium



Hélianthèse des Apennins
Helianthemum apenninum

Germandrée des montagnes

Famille des Lamiacées.
Sous-arbrisseau gazonnant de 10-25 cm. Feuilles opposées, étroites et un peu coriaces, vertes à la face supérieure et blanc cotonneux à la face inférieure, à bords enroulés en dessous. Inflorescences en têtes terminales plus larges que hautes, à fleurs blanc-crème ou un peu jaunâtres, visibles entre mai et août. Sur pelouses calcicoles très sèches, sur sols caillouteux et sur corniches rocheuses.

Gnaphale dressée

Famille des Asteracées.
Plante annuelle gris-blanc cotonneuse proche des cotonnières et gnaphales, à tige souvent ramifiée, dressée ou couchée ascendante, de 5-20 cm. Feuilles allongées plus ou moins spatulées et ondulées sur les bords. Inflorescences agglomérées laineuses, le long et au sommet de la tige, souvent dépassées par les feuilles sous-jacentes. Fleurit de juin à août. Sur dalles, zones caillouteuses et pelouses sèches calcicoles, favorisée par le pâturage.

Séseli des montagnes

Famille des Apiacées.
Plante vivace plus ou moins vert-bleuâtre, souvent à plusieurs tiges, de 20-70 cm. Feuilles peu nombreuses sur la tige, plusieurs fois découpées, à divisions linéaires fines. Ombelles à 5-12 rayons et fleurs blanc-rosé. Floraison tardive, de juillet à octobre. Fruits ovales allongés à côtes marquées. Sur pelouses plus ou moins sèches sur calcaire et marne, ou dans les ourlets ou talus.



LEBLANC M.

Germandrée des montagnes
Teucrium montanum



BARDET O.

Gnaphale dressée
Bombycilaena erecta



DUPRÉ R.

Seseli des montagnes
Seseli montanum
88

Orchis pourpre

Famille des Orchidacées.
Plante vivace de 30-80 cm. 3 à 6 feuilles dans la moitié inférieure, haut de la tige nu portant un épis cylindrique à nombreuses fleurs à casque pourpre foncé et labelle clair tâché de pourpre à 3 lobes, le médian beaucoup plus large que les latéraux et divisé en 2 lobes élargis avec une pointe dans l'échancrure. Floraison d'avril à juin. Sur pelouses, dans les ourlets et en lisière forestière, sur marne et calcaire.

Orchis militaire

Famille des Orchidacées.
Plante vivace de 20-45 cm, à 3-5 feuilles basales suivies de gaines et tige nue dans le haut. Fleurs rose cendré, ponctuées-veinées de pourpre, à tépales formant un casque et labelle à 3 lobes, les latéraux linéaires, le central lui-même à 2 lobes secondaires. Inflorescence en épis cylindrique, visible entre avril et juin. Sur pelouses moyennement sèches, dans les ourlets ou boisements clairs, sur calcaire, craie ou marne.

Orchis bouffon

Famille des Orchidacées.
Plante vivace de taille variable, de 5 à 50 cm. Rosette d'une dizaine de feuilles à la base et tige entourée de feuilles engainantes. Epis allongé ou pyramidale à fleurs généralement violet-pourpre, parfois blanches, à tépales rayés regroupés en casque au dessus d'un label faiblement trilobé, tacheté de pourpre au milieu. Floraison d'avril à juin. Sur prairies et pelouses moyennement sèches, pauvres en nutriments.



-90

90

Orchis moucheron

Famille des

Orchidacées. Plante vivace de 15-65 cm.

4 à 8 feuilles linéaires dans le bas de la tige, puis quelques feuilles réduites pointues. Epis généralement très allongé à fleurs rose pourpre à long éperon un peu arqué et labelle à 3 lobes arrondis presque égaux. Fleurit de mai à août. Sur pelouses moyennement sèches et ourlets, sur craie, marne et calcaire.

Orchis brûlé

Famille des Orchidacées.

Plante vivace de 12-35 cm. 2-3 feuilles basales, surmontées de 1 à 3 feuilles dans la partie inférieure de la tige puis de gaines. Epis ovale-conique assez dense apparaissant pourpre noirâtre, comme brûlé au sommet, à nombreuses petites fleurs à casque pourpre et labelle blanc ponctué de pourpre, divisé en 2 lobes latéraux courts et 1 lobe médian divariqué à l'extrémité. Floraison d'avril à juillet. Présente dans des milieux variés, des prairies maigres plus ou moins humides aux pelouses sèches, sur sol acide ou alcalin.

Orchis pyramidal

Famille des

Orchidacées. Plante vivace élancée, de 20-60 cm. Feuilles inférieures allongées aiguës, plus longues que les supérieures, linéaires, atteignant la base de l'inflorescence. Celle-ci pyramidale à

nombreuses fleurs rose fuchsia à long éperon filiforme et labelle portant deux petites excroissances. Floraison de mai à juillet. Sur pelouses moyennement sèches ou au sein des ourlets, sur calcaire.



PERRÉARD P.

Orchis moucheron
Gymnadenia conopsea



NUNES G.

Orchis brûlé
Neotinea ustulata



PERRÉARD P.

Orchis pyramidal
Anacamptis pyramidalis

Epipactis rouge sombre

Famille des Orchidacées. Plante vivace de 20-60 cm, à poils courts dans le haut et base violacée. 5-10 feuilles largement ovales aiguës, disposées sur deux rangs de part et d'autre de la tige. Longue grappe de fleurs plus ou moins serrées à tépales et labelle rouge-pourpre. Floraison de mai à juillet. Sur pelouses, éboulis, parfois dans des ourlets ou boisements clairs, sur sols calcaires ou marneux très minces.

Coronille changeante

Famille des Fabacées. Plante vivace de 30-100 cm, à tige couchée à ascendante. Feuilles comptant 7-12 paires de petites folioles ovales terminées en pointe + 1 terminale. Fleurs bicolores roses et blanc-rosé, regroupées en tête circulaire, épanouies entre mai et août. Fructification à gousses allongées anguleuses terminées par une longue pointe. Dans les ourlets sur sols riches en bases, également sur pelouses sèches.

Bugrane épineuse

Famille des Fabacées. Sous-arbrisseau à tiges poilues, épineuses, rampantes à ascendantes, rameuses, de 20-60 cm de haut. Feuilles divisées en 3 folioles finement dentés. Fleurs roses et blanches, isolées ou lâchement regroupées aux nœuds. D'autres bugrane à fleurs jaunes peuvent être observées sur ces pelouses : la naine et la jaune. Floraison de juin à septembre. Aussi bien sur pelouses qu'en prairie, sur silice ou sols sédimentaires.

Circe sans tige

Famille des Astéracées. Plante vivace sans tige ou à tige très courte ne dépassant pas 20 cm. Feuilles toutes en rosette, courtement découpées et épineuses. Capitule rose pourpre solitaire émergeant de la rosette entre juillet et septembre. Sur pelouses sèches sur calcaire et marne, ou dans les ourlets, les bords de chemin...



Epipactis rouge sombre
Epipactis atrorubens

NUNES G.



Coronilla changeante
Coronilla varia

LEBLANC M.



Bugrane épineuse
Ononis spinosa

PERRÉARD P.



Circe sans tige
Cirsium acaulon

LEBLANC M.

Anémone pulsatille

Famille des Renonculacées. Plante vivace soyeuse, à tige de 5-20 cm à la floraison, entre mars et juin, continuant à croître ensuite. Feuilles de la base apparaissant en même temps que la fleur, profondément découpées, à segments linéaires. Grande fleur violette à rouge-pourpre surplombant une collerette de bractées soyeuses. Facilement reconnaissable encore par la suite à sa fructification en tête hérissée de longs styles plumeux. Sur pelouses sèches à très sèches, sur substrats basiques, ainsi qu'en lisière forestière.

Gentiane d'Allemagne

Famille des Gentianacées. Plante annuelle ou bisannuelle de 10-35 cm, à tige généralement rameuse. Rosette de feuilles basales allongées et feuilles de la tige opposées ovales aiguës. Fleurs relativement groupées le long de la tige et au sommet, à corolle violacée, ciliée à la gorge et généralement 5 pétales. Floraison tardive de août à octobre. Sur pelouses calcaires sèches, disparaît lorsque le couvert se densifie.

Violette hérissée

Famille des Violacées. Plante vivace hérissée de poils bien visibles, de 5-15 cm de haut, sans stolon ni tige feuillée. Ces critères doivent permettre de la distinguer des autres espèces de violettes présentes dans ces milieux. Feuilles d'été relativement grandes (20-30 cm de long), en cœur à la base, particulièrement velues dessous. Fleurs violettes inodores, apparaissant entre mars et mai. Sur pelouses sèches et dans les ourlets et fourrés associés.



Anémone pulsatille
Anemone pulsatilla

PERRÉARD P.



Gentiane d'Allemagne
Gentianella germanica

NUNES G.



Violette hérissee
Viola hirta

DUPRÉ R.

Centaurée scabieuse

Famille des Astéracées. Plante vivace de 30-100 cm, à tige un peu ramifiée. Feuilles profondément découpées, celles de la tige sessiles, contrairement aux inférieures. Fleurs en capitules globuleux assez gros, peu nombreux, celles de la périphérie rayonnantes et plus grandes que les internes. Bractées bien visibles serrées sous les fleurs, typiques des centaurées, entourées dans leur partie libre d'une marge ciliée noirâtre. Floraison en fin d'été, entre juillet et août. Sur pelouses calcicoles sèches à très sèches.

Scabieuse colombarie

Famille des Dipsacacées. Plante vivace à tige rameuse pouvant atteindre 1m20, souvent plus chétive sur pelouse. Proche de la Knautie des champs. Feuilles de la rosette basale régulièrement crénelées ou divisées, avec un segment terminal plus grand que les autres. Feuilles de la tige opposées, à divisions assez étroites. Inflorescences rose-mauve à fleurs périphériques plus développées que les internes, à 5 lobes inégaux. Fruits surmontées d'une collerette étalée accompagnée de 5 arrêtes noires. Fleurit de juin à octobre. Sur pelouses moyennement sèches à sèches, talus et plus rarement dans des prairies plus humides.

Thym précoce

Famille des Lamiacées. Sous-arbrisseau nain tapissant, à nombreuses tiges rampantes, ascendantes à l'extrémité, de 5-25 cm. Petites feuilles à odeur caractéristique, luisantes, ciliées à la base, elliptiques, opposées, disposées autour d'une tige un peu anguleuse finement velue tout autour. Fleurs mauves en petites têtes terminales, visibles de juin à septembre. Sur pelouses et dalles calcaires.



Ail à tête ronde

Famille des Alliacées. Plante vivace à tige élancée pleine, de 5-20 cm, portant une tête de fleurs pourpre foncé serrées, dont les étamines émergent, entourée à la base par une enveloppe persistante en 2 parties. Bulbe de 1-2 cm accompagné de petits bulbes secondaires pédonculés. Quelques feuilles effilées semi-cylindriques, entourant la tige. Floraison de juin à août. Sur pelouses sèches à très sèches, calcicoles, et corniches. Attention : d'autres aulx sont présents sur ces pelouses.

Œillet des chartreux

Famille des Caryophyllacées. Plante vivace à tige simple de 20-60 cm. Feuilles opposées planes linéaires, terminées en pointe et à gaine formant un manchon autour de la tige. Tête dense terminale de 1 à 8 fleurs d'un rose profond, à pétales dentés. Floraison de juin à septembre. Sur pelouses sèches sur calcaire et marne, dans les ourlets ou bords de chemins.

Œillet des rochers

Famille des Caryophyllacées. Plante vivace poussant en touffe, à tiges de 20-40 cm, beaucoup plus rare que la précédente. Nombreuses feuilles basales linéaires, raides, souvent recourbées. Fleurs roses solitaires ou en inflorescences lâches, à pétales dentés ou entiers. Floraison de juin à septembre. Sur des pelouses très sèches calcicoles à sol mince ou directement sur la roche.



Ail à tête ronde
Allium sphaerocephalon

LEBLANC M.



Œillet des chartreux
Dianthus carthusianorum

PERRÉARD P.



Œillet des rochers
Dianthus saxicola

BARDET O.

Polygale commune

Famille des Polygalacées.
Plante vivace ramifiée, à tiges ascendantes à dressées de 10-30 cm. Petites feuilles allongées pointues au sommet, toutes alternes, celles du haut de la tige plus grandes que les inférieures. Fleurs bleu-violacé, parfois roses ou blanches, par 10-40 en longue grappe terminale, visible entre mai et juillet. Sur pelouses et prairies, que le substrat soit acide ou basique, ainsi que dans les ourlets ou en bordure de chemin.

Bec-de-grue à feuilles de cigüe

Famille des Géraniacées.
Plante annuelle à bisannuelle, généralement velue, à tiges couchées ascendantes de 5-20 cm. Feuilles profondément découpées, à segments eux-mêmes incisés. Inflorescences à 3-10 fleurs rose-pourpre à 5 pétales allongés, observables de mars à octobre. Fruits à bec très allongé évoquant celui de la grue, à segments s'enroulant au sommet à maturité. Commune dans les cultures, friches, jardins, mais aussi sur pelouses sèches.

Germandrée petit-chêne

Famille des Lamiacées.
Sous-arbrisseau gazonnant à tiges plus ou moins poilues, rameuses dès la base, de 5-30 cm. Feuilles un peu coriaces, luisantes à la face supérieure, incisées-dentées. Fleurs roses regroupées en un épis allongé feuillé à la base. Floraison de mai à septembre. Sur pelouses sèches à très sèches ou éboulis calcaires, parfois dans des boisements clairs.



Polygale commune
Polygala vulgaris

BARDET O.



Bec-de-grue à feuilles de cigüe
Erodium cicutarium

BARDET O.



Germandrée petit chêne
Teucrium chamaedrys

LEBLANC M.

Véronique de Sheerer

Famille des Scrophulariacées. Plante vivace à tiges stériles rampantes, celles portant les hampes de fleurs ascendantes, hautes de 5-25 cm. Feuilles allongées opposées à pilosité éparses et bordures crénelées-dentées. Epis de fleurs d'un bleu profond à 4 pétales, bien visibles d'avril à juin. Petits fruits échancrés en cœur. Sur pelouses sèches calcicoles ensoleillées, sur des sols minces ou directement sur la roche.

Campanule à feuilles rondes

Famille des Campanulacées. Plante vivace discrète à tiges grêles de 20-40 cm. Son nom fait référence aux feuilles basales orbiculaires crénelées souvent disparues à la floraison, très différentes des feuilles de la tige linéaires et sessiles. Inflorescence lâche à fleurs bleu violet en cloche, légèrement penchées, à floraison étagée de juin à août. Sur pelouses et dalles calcaires ou en prairies, mais en conditions sèches.

Lin de Léo

Famille des Linacées. Plante vivace plutôt grêle à tige dressée, puis retombante, ramifiée au sommet, de 10-30 cm, beaucoup plus rare que les deux autres lins décrits précédemment. Tiges stériles densément feuillées et feuilles linéaires terminées par une courte pointe. Fleurs assez grandes à 5 pétales d'un bleu profond, observées entre mai et juillet. Sur pelouses très ouvertes sur calcaire, marne ou craie, ou encore sur corniches calcaires.

Campanule agglomérée

Famille des Campanulacées. Plante vivace plus ou moins hirsute à tige dressée simple ou un peu rameuse, de 20-40 cm. Feuilles crénelées, les inférieures ovales-allongées terminées en pointe et plus ou moins en cœur à la base, portées par de longs pétioles, contrairement aux feuilles supérieures plus petites et sessiles. Fleurs violettes en cloche, groupées en têtes terminale et latérales serrées. Floraison de juin à septembre. Sur pelouses sèches sur calcaire et marne, ou en bordure de chemin.¹⁰³



Véronique de Sheerer
Veronica scheereri

BARDET O.



Campanule à feuilles rondes
Campanula rotundifolia

PICHARD O.



Lin de Léo
Linum leonii

PERRÉARD P.



Campanule agglomérée
Campanula glomerata

LAFON P.

Vipérine commune

Famille des Boraginacées. Plante bisannuelle à tige dressée robuste et hirsute de 20-80 cm. Feuilles toutes munies de poils raides, celles de la rosette basale longues, atténuées à la base, les supérieures sessiles et linéaires.

Inflorescence rameuse à nombreuses grappes de fleurs roses puis bleu-violet, bien visibles de mai à août. Dans tous les milieux secs un peu écorchés, des friches et talus, aux pelouses rases.

Knautie des champs

Famille des Dipsacacées. Plante vivace poilue de 25-75 cm. Feuilles inférieures souvent entières dentées, longuement atténues à la base, celles de la tige, toutes dans sa partie inférieure, découpées, à segments allongés, le supérieur plus grand que les autres. Se différencie de la Scabieuse par la présence de poils et non d'écaillles sur le réceptacle entre les fleurs mauves, celles de la périphérie rayonnantes et à 4 lobes inégaux. Floraison de juin à août. Sur pelouses sèches sur calcaire et marne, dans les prairies gérées extensivement ou les ourlets.

Globulaire commune

Famille des Globulariacées. Plante vivace à tige simple de 5-30 cm. Feuilles de la rosette ovales-spatulées, longuement atténues à la base, celles de la tige sessiles, alternes, allongées pointues et nombreuses jusqu'à l'inflorescence au sommet. Fleurs tubulaires bleu-violacé regroupées en tête ronde, assez précoces (d'avril à juin). Sur pelouses sèches calcicoles ensoleillées, sur des sols minces ou directement sur la roche.

Sauge des prés

Famille des Lamiacées. Plante vivace odorante, à tige carrée dressée poilue glanduleuse un peu ramifiée, de 25-70 cm. Feuilles basales rugueuses doublement crénelées sur les bords, gaufrées, assez larges et longuement pétiolées. Feuilles de la tige peu nombreuses, sessiles et plus petites. Inflorescence rameuse allongée visqueuse, à nombreuses fleurs bleu profond à violacées, groupées en couronnes sur plusieurs étages le long des rameaux. Floraison de mai à juillet. Sur pelouses moyennement sèches sur des sols relativement profonds, également en prairies et souvent dans les talus.



Vipérine commune
Echium vulgare

PERRÉARD P.



Knautie des champs
Knautia arvensis

PERRÉARD P.



Globulaire commune
Globularia bisnagarica

PERRÉARD P.



Sauge des prés
Salvia pratensis

106

PERRÉARD P.

Polygale du calcaire

Famille des Polygalacées. Plante vivace ramifiée de 10-20 cm. Se distingue de la Polygale commune par ses tiges portant après une portion nue, des feuilles plus longues que les suivantes, rapprochées en une fausse rosette d'où partent plusieurs tiges fleuries. Grappe de 6 à 20 fleurs bleues, rarement blanches, observées entre mai et juillet. Ecologie plus restrictive, uniquement sur calcaire, marne ou craie, sur pelouses sèches.

Muscari à grappes

Famille des Hyacinthacées. Plante vivace bulbeuse de 10-20 cm. 3-5 feuilles basales linéaires fines en gouttière, plus longues que la tige mais retombantes. Inflorescence en grappe terminale à petites fleurs bleu-violet sombre serrées, en forme de grelots retombants. Floraison précoce de mars à mai. Sur pelouses calcicoles, dans les friches ou les vignes.

Muscari à toupet

Famille des Hyacinthacées. Plante vivace de 20-50 cm, facilement distinguée de l'espèce précédente par la forme et la taille de son inflorescence : une longue grappe lâche s'allongeant, comportant des fleurs stériles dans le bas, brunes et étalées en fin de floraison et un houppier terminal à petites fleurs fertiles bleu-violet portées par de longs pédoncules. 3-5 feuilles linéaires larges en gouttière. Floraison un peu plus tardive, d'avril à juillet. Sur pelouses calcicoles, dans les ourlets, mais aussi en bordure de cultures.

Brunelle à grandes fleurs

Famille des Lamiacées. Plante vivace à tiges carrées ascendantes dressées à poils épars, de 20-40 cm de haut. Feuilles ovales entières ou crénelées, opposées. Inflorescence en épis cylindrique à grandes fleurs bleu-violet à deux lèvres. Fleurit de juin à septembre. Sur pelouses et ourlets secs ou moyennement secs, calcicoles.



Polygale du calcaire
Polygala calcarea

CAUSSE G.



Brunelle à grandes fleurs
Prunella grandiflora

BARDET O.



Muscari à grappes
Muscari neglectum

BARDET O.



Muscari à toupet
Muscari comosum

BARDET O.

Ophrys verdissant

Famille des Orchidacées.

Plante vivace discrète du fait de son caractère mimétique comme tous les Ophrys, de 8-20 jusqu'à 40 cm. Feuilles inférieures vert-bleuâtre, encore présentes et colorées à la floraison. 6-10 fleurs à 3 tépales externes vert, 2 tépales internes jaunes à bords sinueux et à labelle arrondi large, brun pâle à rougeâtre, à bordure jaune distincte et macule centrale en forme de H plus ou moins visible. Floraison très précoce de mars à mai. Sur pelouses calcicoles très sèches, sur sols minces, parfois dans les ourlets.

Ophrys araignée

Famille des Orchidacées.

Plante vivace de 10-45 cm. Feuilles de la rosette ovales allongées, au moins jaunies à la floraison. 2-10 fleurs à tépales externes verdâtres, les internes plus étroits un peu triangulaires, verts à rouge-brun, et labelle convexe arrondi, brun, bordé d'un liseret plus clair, entier ou à 3 petits lobes, pourvu de deux petites bosses sur le dessus et d'une macule en H plus ou moins déformé. Floraison entre avril et mai. Sur pelouses calcicoles un peu moins sèches que pour l'espèce précédente, parfois dans les ourlets.

Ophrys mouche

Famille des Orchidacées.

Plante vivace de 10-60 cm. Rosette de feuilles en partie fanées lors de la floraison, celles de la tige engainantes persistant plus longtemps. 3-14 fleurs à tépales externes verdâtres, les 2 internes linéaires sombres évoquant les antennes d'un insecte et labelle pourpre sombre velouté, découpé en 3 lobes, le central lui même bilobé, à macule bleutée plus ou moins quadrangulaire. Floraison entre avril et juillet. Sur pelouses calcicoles moyennement sèches, dans les ourlets ou en forêts claires.



NUNES G.



Ophrys verdissant
Ophrys virescens



PERRÉARD P.

Ophrys araignée
Ophrys aranifera



PERRÉARD P.

Ophrys mouche
Ophrys insectifera

Ophrys bourdon
Famille des Orchidacées.
Plante vivace de 15-55 cm. Feuilles basales ovales-allongées obtuses, celles de la tiges plus étroites et aiguës. 2-6 fleurs à tépales roses à blanchâtres et labelle pourpre brun sombre velouté, entier, plus ou moins en trapèze, pourvu à son extrémité d'un appendice dirigé vers l'avant et dressé. Floraison d'avril à juin. Sur pelouses sèches calcicoles ou dans les talus.

Oprhys abeille

Famille des Orchidacées. Plante vivace de 15-45 cm, proche de la précédente. S'en distingue par son labelle trilobé plus court que les tépales externes rose purpurin, à appendice dirigé vers l'arrière et surmonté d'un organe à long bec arqué sinueux verdâtre, ainsi que par ses 2 tépales internes velus courts verts à pourpres. Epis à 2-7 fleurs apparaissant entre mai et juillet. Sur pelouses calcicoles sèches, dans les ourlets et parfois les gazons en ville.

Orobanche de la germandrée

Famille des Orobanchacées. Espèce sans chlorophylle, parasite de la Germandrée petit-chêne et d'autres lamiacées. Plante ocre à brun-rougeâtre, entièrement poilue et glanduleuse, à tige de 10-30 cm renflée à la base. Epis allongé à fleurs odorantes, à corolle droite coudée seulement dans le tiers supérieur, elles aussi couvertes de poils glanduleux. Floraison courte entre juin et juillet. De nombreuses autres espèces d'Orobanche poussent dans ces milieux et ne sont pas toujours faciles à distinguer.

Orchis bouc

Famille des Orchidacées. Plante vivace robuste, de 20-90 cm, à forte odeur musquée caractéristique, à l'origine de son nom. Feuilles de la rosette ovales, les suivantes plus petites aiguës et entourant la tige. Grande inflorescence cylindrique à très nombreuses fleurs. Celles-ci à labelle blanchâtre tacheté de pourpre à la base, prolongé par 2 longues lanières spiralées purpurines et surmonté d'un casque vert pâle formé par les pétales supérieurs et sépales. En fleurs entre mai et juillet. Sur pelouses sèches sur terrains sédimentaires, dans les ourlets, bordures de chemin ou parfois en ville.



Euphorbe petit cyprès

Famille des Euphorbiacées. Plante vivace à nombreuses pousses végétatives latérales et tiges fleuries plus ou moins rameuses, dressées, de 20-40 cm. Petites feuilles linéaires très serrées sur les tiges stériles, moins densément imbriquées sur les autres. Inflorescence en ombelle sous-tendue de bractées très proches des feuilles et à plusieurs rayons divisés en 2 pédoncules portant les groupements de fleurs à forme si particulière des euphorbes (cyathe). Fleurit dès avril et jusqu'à septembre, sur les pelouses sèches et en bordure de chemin, dans les talus.

Buplèvre du Mont Baldo

Famille des Apiacées. Plante annuelle vert-bleuâtre, ramifiée, beaucoup plus courte que le Buplèvre en faux : elle mesure entre 5 et 15 cm. Feuilles allongées en gouttières. Ombelles à fleurs jaunes peu visibles, cachées par de grandes bractées ovales terminées en longues pointes et se recouvrant sur les bords. Floraision estivale de juin à août. Sur les dalles rocheuses et pelouses calcaires très sèches riches en annuelles.

Chardon de Roland

Famille des Apiacées. Ombellifère peu typique : espèce vivace coriace et très piquante, vert blanchâtre et très ramifiée de 20-60 cm. Feuilles dentées épineuses, à nervures blanches. Inflorescence à nombreux capitules verts ronds-ovales, sous-tendus de bractées bien visibles étroites et épineuses. Fleurit entre juillet et septembre. Très fréquent dans les pelouses pâturées et ourlets associés.

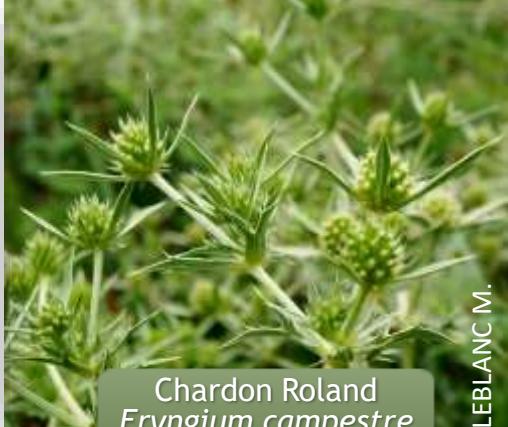
Carline commune

Famille des Astéracées. Plante bisannuelle à tige rameuse de 20-40 cm. Feuilles en rosette basale et le long de la tige étroitement ovales à linéaires, sinuées et dentées-épineuses. Capitules solitaires à l'extrémité des rameaux, à base formée de nombreuses bractées linéaires à marges épineuses et à fleurs jaunâtres serrées, tubulaires, entourées d'une couronne de bractées minces et blanchâtres, rayonnantes, que l'on pourrait confondre avec les fleurs ligulées externes des astéracées. Floraision de juillet à septembre. Au sein des pelouses et ourlets calcicoles secs, sur des sols minces.



Euphorbe petit cyprès
Euphorbia cyparissias

PERRÉARD P.



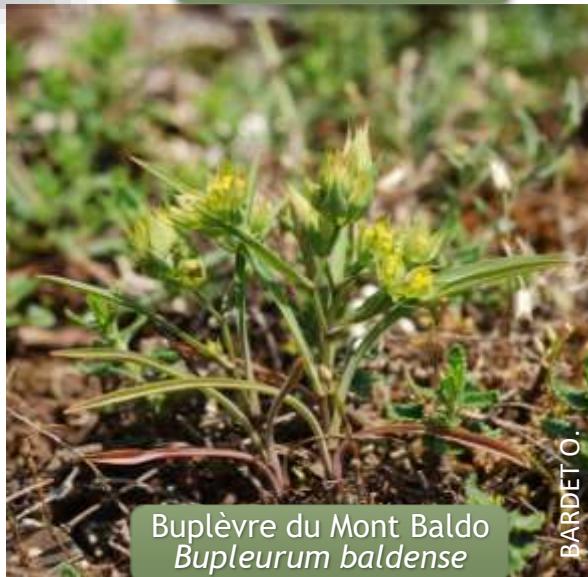
Chardon Roland
Eryngium campestre

LEBLANC M.



Carline commune
Carlina vulgaris

LEBLANC M.



Buplèvre du Mont Baldo
Bupleurum baldense

BARDET O.

Brachypode des rochers

Famille des Poacées. Plante vivace en touffe, de 30-90 cm. Inflorescence correspondant à un épis d'épillets, ceux-ci allongés pointu, aplatis et disposés de manière alterne de part et d'autre de la tige, à fleurs terminées par une arrête. Floraison de juin à août. Graminée témoignant souvent de l'arrêt de la gestion des pelouses, bien présente aussi dans les ourlets calcicoles et en lisières forestières.

Koelérie pyramidale

Famille des Poacées. Plante vivace gazonnante, à tige robuste de 45-90 m. Inflorescence terminale allongée cylindrique relativement serrée à nombreux épillets aiguës. Fleurit de mai à juillet. Sur pelouses moyennement sèches à arides, sur calcaire ou craie.

Brome dressé

Famille des Poacées. Plante vivace poussant en touffes, à tige de 15 cm à 1m. Inflorescence dressée composée de nombreux rameaux de longueur variable portant des épillets allongés aplatis, atténus au deux bouts, à arrêtes courtes. Floraison de mai à juillet. Graminée souvent abondante dans les pelouses sèches calcicoles, également trouvée en prairie, dans les talus ou clairières forestières.



BARDET O.

Brachypode des rochers
Brachypodium rupestre



DUPRÉ R.

Koélérie pyramidale
Koeleria pyramidata



DEBRAUER C.

Brome dressé
Bromopsis erecta

Laîche glauque

Famille des Cypéracées.
Plante vivace de 10-60 cm, à souche rampante formant des gazons très lâches, ressemblant à une graminée, mais s'en distinguant par sa tige triangulaire. Longues feuilles linéaires pliées partant de la souche, à face inférieur vert bleuté et vertes sur le dessus. Inflorescence à 2-3 épis mâles dressés au sommet et 1 à 5 épis femelles distant le long de la tige, les inférieurs souvent pendants. Floraison d'avril à juin. Dans différents milieux, des prairies humides au forêts sèches avec une préférence pour les pelouses et ourlets. Plusieurs autres espèces de laîches peuvent être rencontrées ici.

Brize intermédiaire

Famille des Poacées.
Plante vivace en touffe lâche, de 15-60 cm. Inflorescence à longs rameaux capillaires rétrécissant vers le sommet de la tige, agitant dans le vent des petits épillets discrets en forme de coeurs, comprimés latéralement, à fleurs imbriquées sur deux rangs, teintés de pourpre. Floraison de mai à juillet. Sur pelouses et prairies pauvres en nutriments, quel que soit le substrat.

Pimprenelle à fruits réticulés

Famille des Rosacées.
Plante vivace à tige anguleuse souvent un peu rougeâtre, ramifiée dressée, de 20-70 cm. Feuilles en rosette basale et le long de la tige, comptant 3 à 12 paires de petites folioles elliptiques dentées. Epis globuleux à fleurs sans pétales, mais à sépales verts sur lesquels ressortent les étamines pendantes des fleurs mâles dans le bas et les stigmates rose-rouge des fleurs femelles supérieures. Floraison de mai à septembre. Sur pelouses moyennement sèches ou prairies, aussi bien sur des sols acides que basiques.



CORDIER J.

Laîche glauque
Carex flacca



LEBLANC M.

Brize intermédiaire
Briza media



BARDET O.

Pimprenelle à fruits réticulés
Poterium sanguisorba

Coronille faux-séné

Famille des Fabacées. Arbuste de 1 à 2 m, gardant longtemps une écorce lisse verdâtre et à rameaux verts anguleux dressés.

Feuilles à 5-9 folioles ovales un peu échancrées, un peu vert-bleuâtre. Fleurs jaunes en grappes latérales sur les pousses de l'année, visibles d'avril à juin. Dans les ourlets, lisières et forêts sèches sur calcaire, sur des sols minces.

Buis commun

Famille des Buxacées. Arbuste de 1-5 m à écorce gris-beige écailleuse, ne perdant pas son feuillage en hiver. Facilement reconnaissable à ses petites feuilles ovales coriaces, vert sombre, brillantes, opposées sur des rameaux anguleux. Floraison discrète entre mars et avril : petites fleurs vert jaunâtre à l'aisselle des feuilles. Fruits en capsules à 3 cornes. Colonise les pelouses calcicoles sèches, se trouve aussi en sous-étage dans des forêts de pente ou dans les chênaies pubescentes.

Génévrier

Famille des Cupressacées. Arbuste épineux à port variable, de 4 à 10 m de haut. Feuilles en aiguilles persistantes, groupées par 3 sur les rameaux. Floraison très discrète entre avril et mai. Cônes globuleux ressemblant à des baies, d'abord bleuâtres, puis noirs à maturité. Dans les fourrés sur sol sec, typiquement dans les phases de recolonisation des pelouses calcicoles ou dans des landes sèches sur silice, épars dans certaines chênaies.

Amélanchier

Famille des Rosacées. Arbrisseau peu dense à port irrégulier, de 2-3 m de haut. Petites feuilles ovales dentées, à face inférieure d'abord cotonneuse grisâtre, puis glabre comme le dessus. Fleurs à pétales linéaires blancs, groupées par 3-8 en bouquets sur des rameaux courts, visibles d'avril à mai. Petits fruits globuleux noir bleuâtre surmontés par la couronne persistante du calice. Sur corniches et pelouses calcicoles très sèches.



Coronille faux-séné
Hippocrepis emerus

BARDET O.



Genévrier
Juniperus communis

PERRÉARD P.



Buis commun
Buxus sempervirens

LEBLANC M.



Amélanchier
Amelanchier ovalis

LEBLANC M.

Bois de Sainte-Lucie

Famille des Rosacées. Buisson ou arbuste de 4-12 m, à écorce grise lisse devenant sombre crevassée et jeunes rameaux glanduleux, odorants. Feuilles ovales finement dentées, arrondies ou en cœur à la base, un peu coriaces, luisantes, pliées le long de la nervure centrale. Petites fleurs blanches groupées par 3-10 en bouquets, s'épanouissant entre avril et mai. Fruits petits et globuleux, brillants, rouges puis noirs à maturité. Marque la fermeture des pelouses, également présent dans les fourrés, haies et forêts sèches calcicoles.

Chêne pubescent

Famille des Fagacées. Arbuste ou arbre atteignant 25 m, à tronc souvent court et tortueux et écorce crevassée écailleuse, gris brun. Jeunes pousses et dessous des feuilles d'abord gris, couverts de poils courts, dessus des feuilles glabre. Fleurs, les mâles en chatons pendants, les femelles très discrètes, apparaissant d'avril à mai. Glands agglomérés, portés par des pédoncules courts. Dans les bois clairs et secs sur calcaires (écologie plus restrictive que les chênes rouvre et pédonculé, présents partout en Bourgogne, avec lesquels il s'hybride souvent), ou isolé au sein des pelouses calcicoles.

Epine-vinette

Famille des Berbéridacées. Arbrisseau de 1-3 m, à nombreux rameaux cannelés grisâtres dressées puis retombants, les uns à épines divisées en 3, les autres très courts rassemblant des feuilles elliptiques, atténues à la base, bordées de petites dents. Grappes de fleurs jaune vif pendantes, s'inclinant au contact des insectes. Floraison entre mai et juin. Baies rouges allongées. Sur pelouses calcicoles, en lisières ou plus rarement dans des boisements clairs, secs.



Bois de Sainte-Lucie
Prunus mahaleb

PICHARD O.



Chêne pubescent
Quercus pubescens

NUNES G.



Epine-vinette
Berberis vulgaris

BARDET O.

Les gastéropodes

123

123

L'Elégante striée

Pomatias elegans (O.F. Müller, 1774)

Diamètre de 9 à 11 mm, hauteur de 13 à 16 mm. Commun.

L'Elégante se distingue d'abord par sa coquille conique tout en rondeur, de teinte assez clair présentant des motifs variés, fermée par un opercule gris. Sorti de sa coquille, elle présente une « trompe ». L'espèce aime la chaleur et les sols calcaires du moment qu'elle puisse s'y enfouir (forêts claires, buissons).

Les Testacelles

Testacella Lamarck, 1801

Longueur jusqu'à 12cm.

Mi-limace par leur allure, mi-escargot par le vestige de coquille qu'elles portent à l'arrière du corps, les Testacelles passent le plus souvent inaperçu.

Elles vivent sous terre où elles trouvent leur met de prédilection, les vers de terre. Plusieurs espèces sont présentes en France dont la Testacelle commune et la Testacelle des jardins.

L'Hélicelle trompette

Helicella itala (Linnaeus, 1758)

Diamètre de 15 à 16 mm, hauteur de 6,5 à 7,5 mm.

C'est un petit escargot plat, clair avec une bande sombre de couleur variable. Les parois de la coquille sont légèrement transparentes. Les hélicelles en général apprécient les milieux secs herbeux. Par forte chaleur, elles montent sur la végétation basse pour échapper à la température plus élevée au sol.

Les Escargots des haies et des jardins

Cepaea Held, 1837.

Diamètre jusqu'à 23 mm. Commun.

Il ne faut pas compter sur les motifs des coquilles pour différencier ces deux espèces ; teintes, nombre et épaisseur des bandes sont variables. Seule la bordure noire à l'ouverture distingue l'Escargot des haies de celui des jardins.

Ils sont présents dans tous les milieux, avec pour l'Escargot des haies une préférence pour les secteurs les plus chauds.



125

125

Les araignées

L'Épeire frelon

Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)

Taille : 5-9 mm (mâle), 10-20 mm (femelle).

Si le mâle brun est discret, la femelle s'affiche au centre de sa toile avec ses rayures blanches, jaunes et noires, motifs dissuasifs pour ses prédateurs.

Elle installe sa toile dans les herbes hautes des milieux ouverts. Les adultes sont visibles de juillet à octobre.

Les jeunes passent l'hiver dans un cocon en forme de montgolfière renversée.

Les Thomises

Famille des *Thomisidae*

Taille de 3 à 10 mm. Commun.

Leur surnom d'araignées-crabes vient de leur allure générale. De teinte variable, certaines sont mimétiques voire capables de changer de couleur. Elles chassent à l'affut sur les rameaux ou sur les fleurs et, l'aide de leurs pattes, attrapent leurs proies (parfois beaucoup plus grandes qu'elles) par la tête pour une action rapide de leur venin.

Les adultes sont visibles en été.

Opilions

Phalangium opilio Linnaeus, 1761

Taille : 4-7 mm (mâle), 6-9 mm (femelle).

Commun. Les opilions en général se distinguent des araignées par l'absence de séparation du thorax et de l'abdomen. *P. opilio* a des pattes dépassant les 5 cm. Le corps est brun clair avec une bande irrégulière sombre sur le dos (la distinction des espèces de la famille est délicate). *P. opilio* fréquente la végétation basse des bois et des landes en été jusqu'au début de l'hiver.

La Micrommate émeraude

Micrommata virescens (Clerck, 1758)

Taille : 8-10 mm (mâle), 12-17 mm (femelle).

Peu commune. Les adultes sont vert vif, le mâle pouvant présenter un abdomen plus coloré (bandes jaunes et rouges). Les pattes sont toutes vertes la distinguant de

Micrommata ligurinum. Elle chasse à l'affut dans les herbes, très rapide en déplacement, de préférence dans la végétation basse des sous-bois. Les adultes sont visibles d'avril à octobre.



Argiope

PERRÉARD P.

Opilion



Thomise, araignée crabe



Micrommata verte

Les insectes

129

129

L'Ascalaphe soufré

Libelloides coccajus (Denis & Schiffermüller, 1775)

Envergure de 45 à 55 mm. Ni libellule, ni papillon, l'Ascalaphe soufré a de longues antennes et des ailes translucides marquées de noir et de jaune clair ; les nervures sombres le distinguent des autres ascalaphes. Les adultes fréquentent les milieux semi-ouverts secs et chauds entre avril et juillet. Adultes comme larves sont carnivores. Ces dernières se cachent au sol.

Les Libellules

Odonates

Les libellules sont rarement observées loin de l'eau, leurs larves étant aquatiques. On distingue les Anisoptères aux ailes étalés au repos (comme la Libellule déprimée *Libellula depressa*) généralement plus grandes que les Zygoptères ou demoiselles aux ailes repliées au repos. Parmi ces dernières, la Brunette hivernale *Sympetrum fusca* fréquente les friches ; c'est la seule libellule européenne à passer l'hiver sous forme adulte.

La Mante religieuse

Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)

Taille : de 40 à 75 mm. Commune.

Identifiable à ses pattes ravisseuses, la Mante religieuse est discrète, ses coloris du vert au brun clair lui permettant de se confondre avec les herbes des friches ensoleillés. Les adultes sont visibles de juillet à septembre. La femelle plus grande que le mâle dévore souvent ce dernier après l'accouplement. Les œufs sont protégés par un cocon de mousse durcie.

Sp?



Ascalaphe soufré



Mante religieuse



Libellule déprimée

Les Cigales

Cicadidae Latreille, 1802

Taille de 16 à 30 mm selon les espèces.

Au moins trois espèces sont présentes en Bourgogne et audibles pendant les chaudes journées d'été. Elles se distinguent les unes des autres par leur stridulation spécifique émise par les mâles grâce à leur « timbale ». Les adultes se nourrissent de sève sur les coteaux ensoleillés et les vignobles. Les larves vivent sous terre pendant plusieurs années.

Les Cicadelles

Cercopoidea

Taille : 6 à 10 mm. Commun.

Les cicadelles sont de petits insectes suceurs de sève. On peut les répartir en 2 groupes selon que la coloration des ailes est brune ou noires tâchées de rouge. Les adultes sont capables de grands sauts. Les larves ont pour habitude de s'entourer d'une masse d'écume surnommée « crachat de coucou » pour se protéger des prédateurs et conserver une humidité et une température convenable.



Le Grillon champêtre

Gryllus campestris Linnaeus, 1758

Taille : 20-25 mm. Commun en Bourgogne.

Le grillon champêtre se reconnaît facilement à sa tête ronde et son corps entièrement noir en dehors des tâches jaunâtres à la base des ailes. En mai et juin, on peut l'entendre striduler de jour comme de nuit à l'entrée de son terrier. Il vit au sol dans les prés secs, les talus ou les pelouses et autres habitats herbacés ras et chauds.

L'Œdipode turquoise

Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)

Taille : de 15 à 30 mm. Commun en Bourgogne. Avec une tenue de camouflage couleur cailloux, l'œdipode turquoise passe inaperçu jusqu'au moment de son envol ; il déploie alors ses ailes bleues qui permettent de l'identifier immédiatement.

Il apprécie les milieux secs et chauds à sol nu ou à végétation peu développée. On le croise notamment sur les chemins. Il n'émet pas de stridulation.

Le Caloptène italien

Calliptamus italicus (Linnaeus, 1758)

Taille : de 15 à 20 mm pour le mâle, 30 à 35 mm pour la femelle. Assez commun en Bourgogne. Le criquet italien présente des coloris variés mais toujours mimétiques, avec parfois des lignes blanches sur le dos. Il vit au sol dans les milieux secs et chauds sans trop de végétation. On peut l'observer dans des carrières ou sur des parkings si la fréquentation est faible. Il n'émet pas de stridulation.

L'Ephippigère des vignes

Ephippiger diurnus Dufour ; 1841

Taille : 30 mm. Assez commun en Bourgogne.

De couleur allant du vert au brun, l'éphippigère se reconnaît à ses grandes antennes, son absence d'ailes et son gros abdomen prolongé d'un très grand oviscapte chez la femelle. Cachée dans les arbustes des milieux chauds, on peut la localiser grâce aux stridulations qui lui valent le surnom de « tizi ».

On peut l'observer de mai à septembre.



Grillon champêtre



Criquet italien



Œdipode turquoise



Ephippigère des vignes

BPN. E. MARY

Les papillons

136

136

Le Flambé

Iphiclus podalirius (Linnaeus, 1758)

Envergure : 70 à 90 mm.

Assez commun dans les pelouses sèches (avec buissons), les friches et les corniches, le flambé en vol rappelle le machaon par sa taille et ses coloris mais la livrée zébrée de ses ailes permet de l'identifier facilement. Il vole majoritairement d'avril à mai puis de mi-juillet à mi-août.

Sa chenille se développe sur les arbustes de la famille des Rosacées comme le cerisier de Sainte-Lucie, le prunelier, les aubépines, les poiriers ou les pommiers (sauvages ou non) ; elle est verte mais elle vire au jaune (parfois tacheté) avant de devenir une chrysalide. Chez les papillons, ce stade permet la métamorphose en adulte.

La chrysalide du flambé, verte en été, jaune-brunâtre en hiver, reste fixée à la plante hôte (chez d'autres espèces, elle est enfouie dans le sol).

Le Machaon

Papilio machaon Linnaeus, 1758

Envergure : 70 à 90 mm.

Considéré comme peu fréquent, le machaon reste un papillon qui ne passe pas inaperçu en raison de sa grande taille et ses coloris, principalement en avril-mai puis de fin juin à début août.

La chenille du machaon est assez grosse, verte zébrée de noir avec des points oranges. On la trouve sur les ombellifères comme les carottes sauvages, d'où son intérêt pour les prairies de fauche, les friches et les lisières, mais aussi les jardins. Quand elle est dérangée, la chenille du machaon présente un appendice bifide à forte odeur derrière la tête. Chez les papillons, les œufs puis les chenilles sont souvent liés à des espèces ou des groupes d'espèces végétales particulières. Le machaon passe l'hiver sous forme de chrysalide.



BPN P. VORBE



PERRÉARD P.

L'Hespérie de l'Ornière

Pyrgus malvae (Linnaeus, 1758)

Envergure : 25 à 35 mm. Assez commun.

Petit papillon brun-gris foncé à tâches blanches, c'est le plus précoce des Pyrgus puisqu'il vole d'avril à début juin dans les prairies maigres, les lisères et les clairières. Il se déplace près du sol dans la végétation rase pour butiner les potentilles (plantes de prédilection pour les chenilles), l'hippocrépide-à-toupet et les bugles.

La Sylvaine

Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)

Envergure : 30 à 35 mm. Commun.

Proche des hespéries par le port des ailes, la Sylvaine est de couleur moins unie avec des tâches diffuses au revers. Présente dans la majorité des milieux naturels, voire en ville, elle vole de mai à début septembre. Elle apprécie les scabieuses, les ronces et les chardons. La Virgule *Hesperia comma* lui ressemble (tâches nettes au revers) ; elle fréquente les pelouses sèches.

Les Hespéries du dactyle, de la houque et du chiendent

Thymelicus sp.

Envergure : 25 à 35 mm. Papillons de petite taille, les hespéries se posent souvent les ailes postérieures étaillées et les antérieures dressés. Les hespéries du dactyle et de la houque (mâles) ont le dessus orangé uni bordé de noir ; l'hespérie du chiendent est plutôt fauve olivâtre. Les deux premières espèces, communes, volent de juin à août dans les milieux ouverts. Assez rare, la troisième est visible en juillet dans les habitats plus secs.

Le Point-de-Hongrie

Erynnis tages (Linnaeus, 1758)

Envergure : 30 à 35 mm. Commun.

Brun foncé avec des marques grises et une série de points blancs marginaux, le Point-de-Hongrie arbore des antennes en crochet comme toutes les Hespéries. Les adultes se succèdent, d'avril à mai puis de fin juin à août. Des pelouses sèches aux prairies humides, il butine bugles et potentilles ; la chenille se nourrit de Lotier corniculé et de Coronille bigarrée.



BPN J. SCHWAB

Hespérie de l'Ormière

La Sylvaine

Hespéries

Le Point de Hongrie

BPN P. GRANGEOT

Le Fluoré

Colias alfacariensis Ribbe, 1905

Envergure : 45 à 55 mm. Assez commun.

Ce papillon jaune pour les mâles, blanc pour les femelles, est très proche du Soufré *Colias hyale* ; les deux espèces se rencontrent à la même période (de mai à octobre) et peuvent fréquenter les mêmes champs de luzerne. Cependant, le Fluoré est attaché aux milieux calcaires ouverts, secs et chauds. Les chenilles se nourrissent de diverses Fabacées.

Le Soucis

Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)

Envergure : 45 à 55 mm. Commun.

Le Soucis se distingue du Fluoré et du Soufré par la large bande noire sur les ailes postérieures. Les femelles peuvent être blanches ou jaunes comme les mâles. Migrateur partiel, le Soucis est visible de la fin avril à la fin octobre dans les prairies fleuries (trèfles et luzernes). La chenille se développe sur les trèfles, la luzerne, le lotier corniculé et les vesces.

Le Citron

Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)

Envergure : 50 à 65 mm. Commun.

La forme des ailes et la netteté des nervures permettent d'identifier le Citron sans difficulté, aussi bien les mâles jaunes que les femelles vertes. Visible de février à octobre, des hivernants profitent parfois des belles journées d'hiver. Il fréquente les clairières, les lisères, les friches et les jardins. La chenille se trouve sur la bourdaine et les nerpruns.

L'Aurore

Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)

Envergure : 40 à 50 mm. Commun.

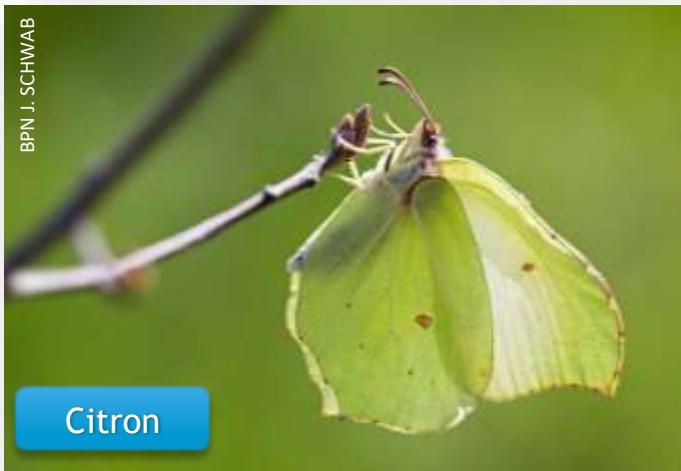
Si la femelle se distingue peu des autres piérides blanches, le mâle s'identifie immédiatement grâce aux grandes zones oranges des ailes antérieures. Espèce printanière (avril à juin), elle est présente dans les lisières, les bois clairs et les prairies. Les jeunes chenilles sont cannibales ; elles s'intéressent plus aux siliques des Brassicacées en vieillissant.



Soucis

PERRÉARD P.

Le Fluoré



Citron

BPN J. SCHWAB

L'Aurore

PERRÉARD P.

Le Gazé

Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)

Envergure : 60 à 75 mm. Assez commun, en régression.

Avec ses grandes ailes blanc translucide nervurées de noir, le Gazé est bien reconnaissable. Il vole de la mi-mai à fin-juillet dans les milieux ouverts avec des arbustes ou des haies comportant des aubépines ou des pruneliers qui alimentent les chenilles, forme sous laquelle l'espèce passe l'hiver dans un nid commun.

La Piéride du Navet

Pieris napi (Linnaeus, 1758)

Envergure : 40 à 60 mm. Commun.

Les variations d'aspect de cette piéride blanche rendent son identification délicate. Les trois générations assurent la présence de l'espèce d'avril à octobre le long des lisières, des haies et dans les clairières. Les chenilles se développent sur de nombreuses Brassicacées. L'espèce passe l'hiver sous forme de chrysalide.

La Piéride du Lotier

Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)

Envergure : 40 à 50 mm. Commun.

Cette petite piéride blanche se reconnaît à ses ailes arrondies et allongées. Les adultes apparaissent d'avril à mai puis de juillet à septembre. L'espèce fréquente les milieux ouverts fleuris. Lors de la parade nuptiale, la femelle et le mâle s'effleurent de la trompe et des antennes en battant des ailes. Les œufs sont déposés sous les vesces, les gesses ou les lotiers.

La Piéride du chou

Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)

Envergure : 60 à 70 mm. Commun.

Cette grande piéride blanche possède une tâche noire en forme de faux au sommet des ailes antérieures. Trois générations se succèdent d'avril à octobre dans les milieux ouverts et les jardins où elles trouvent des Brassicacées sauvages ou cultivées et des capucines. Les chenilles sont grégaires. Les flux migratoires régulent les populations sur l'année.



Gazé

PERRÉARD P.



Piéride du lotier

BPN J. SCHWAB



Piéride du navet

PERRÉARD P.

Piéride du chou

Le Cuivr  commun

Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1760)

Envergure : 25 à 30 mm. Peu fr quent.

Des ailes ant rieures oranges bord  de brun, des post rieures brunes bord es d'orange avec une pointe, le Cuivr  commun fr quente les milieux ouverts bien drain s et expos s au soleil d'avril   fin octobre. Au moins trois g n rations se succ dent sur les pieds d'oseilles sauvages produisant de l'acide oxalique.

L'Argus violet

Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)

Envergure : 30 à 35 mm. Commun. Les m les bleu fonc  et les femelles brunes ont en commun une frange claire et un revers gris-brun orn  de quelques points noirs. La confusion est possible avec plusieurs autres lyc nes mais il s'en distingue par sa pr f rence aux milieux ouverts frais o  ses chenilles trouvent divers tr fles. Comme d'autres esp ces, on l'observe souvent au bord des flaques de boue en grand nombre.

Le Collier-de-corail

Aricia agestis (Denis & Schifferm ller, 1775)

Envergure : 25 à 30 mm. Assez commun.

Un dessus brun   lunules oranges frang  de blanc, un revers pr sentant des t ches rouge orang , le Collier-de-corail peut  tre confondu avec la femelle de l'Azur  de la Bugrane. Les prairies et les pelouses s ches accueillent deux g n rations de mai   juin et de juillet   septembre   la recherche de l'H liantheme commun, de petits g raniums et de l'Origan.

L'Argus fr le

Cupido minimus (Fuessly, 1775)

Envergure : 20   25 mm. Peu fr quent.

Le plus petit de nos lyc nes a le dessus des ailes brun sombre avec des  cailles bleues   leur base chez le m le ; le revers est gris p le avec quelques points noirs. Entre mai et ao t, il fr quente les pelouses s ches et les friches pentues expos es au sud, milieux o  pousse l'Anthyllide vuln raire dont les fleurs et les gousses abritent les chenilles.

Le Cuivré commun



PERRÉARD P.

Le Collier-de-corail

L'Argus frêle



BPN J. SCHWAB

BPN J. SCHAB

Le Bel-Argus

Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)

Envergure : 30 à 35 mm. Commun.

Le bleu céleste du mâle contraste avec le brun chocolat saupoudré de bleu et les lunules oranges de la femelle. Cette dernière peut être confondue avec la femelle de l'Argus bleu-nacré, les deux espèces fréquentant les pelouses calcaires sèches. Les adultes apparaissent en mai-juin et août-septembre. Les chenilles se nourrissent de l'Hippocrépide-à-toupet.

La Lucine

Hamearis lucina (Linnaeus, 1758)

Envergure : 30 à 35 mm. Assez commun. La Lucine se distingue des autres Lycènes par sa coloration rappelant des Mélitées ; les deux bandes de tâches blanches au revers des ailes postérieures permettent son identification. De fin avril à mi-juin, la Lucine parcourt les lisières, les clairières et les pelouses avec arbustes, de préférence sur calcaire. Les œufs sont déposés sur le Coucou et la Primevère élevée.

La Thécla de la Ronce

Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)

Envergure : 26 à 35 mm. Assez commun.

Toujours posé les ailes fermées, la Thécla de la Ronce présente ses revers émeraudes (le dessus est brun) d'où son nom d'Argus vert. Elle fréquente surtout les friches bien exposées d'avril à juin, mais aussi les lisières et les haies. Les chenilles se développent sur diverses Fabacées et parfois sur le Cornouiller sanguin et les ronces.

L'Azuré de la Bugrane

Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)

Envergure : 25 à 35 mm. Commun.

Proche du Bel-Argus, l'Azuré de la Bugrane s'en distingue par sa frange blanche sans marques noires. Il s'accorde de nombreux milieux si la végétation est assez basse. Deux générations d'adultes butinent les menthes, les trèfles, les marguerites et les lotiers en mai-juin puis de fin juillet à août (parfois jusqu'en octobre).



L'Azuré Bel-Argus

La Lucine



L'Azuré bleu commun

14
8

Le Tabac d'Espagne

Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)

Envergure : 60 à 75 mm. Commun.

Chez ce grand papillon orangé marqué de noir, le mâle se différencie de la femelle par 4 stries noires sur les ailes antérieures. Le revers des ailes postérieures est vert pâle nacré. Il vole dans les clairières et les lisières de juillet à août. Le reste de l'année se passe sous forme de chenilles qui se nourrissent de violettes.

La Petite violette

Boloria dia (Linnaeus, 1767)

Envergure : 32 à 35 mm. Commune.

Son nom vient du revers des ailes postérieures brun-violacé marqués de tâches nacrées. Trois générations peuvent se succéder d'avril à septembre dans les milieux frais ouverts ou semi-ouverts accueillant des violettes, plantes-hôtes des chenilles. Les adultes profitent de nombreuses fleurs nectarifères (Potentille printanière, Origan, Serpolets...).

La Mélitée orangée

Melitaea didyma (Esper, 1778)

Envergure : 40 à 45 mm. Assez rare.

Le dessus rouge-orangé orné de petits dessins noirs identifie facilement le mâle de la Mélitée orangée ; la femelle est fauve marqué de noir. Le revers est blanc avec deux bandes orangées. On observe deux générations en mai-juin et de fin-juillet à août dans les pelouses sèches caillouteuses et autres milieux ensoleillés. La chenille se nourrit de Plantain lancéolé.

Le Damier de la Succise

Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)

Envergure : 30 à 50 mm. Protection nationale.

Si la livrée fauve orangé marqué de noir est variable, la série de points noirs des ailes postérieures est un critère déterminant. Ce damier vit soit en milieu humide, soit dans les pelouses calcaires sèches. Il vole de mai à mi-juin. Les chenilles se développent sur de nombreuses plantes et passent l'hiver en groupe sous une toile commune.



Mélitée orangée



Petite violette



Damier de la Succise

15
0

Le Robert-le-diable

Polygona c-album (Linnaeus, 1758)

Envergure : 50 à 70 mm. Assez commun.

La découpe de ses ailes rendent ce papillon identifiable facilement ; au revers, un petit « c » blanc justifie son nom scientifique. Visible de mars à octobre, il fréquente les milieux boisés plus ou moins ouverts ainsi que les jardins et les vergers. Les chenilles camouflées en fiente se développent sur les orties et le Noisetier. Ce sont les adultes qui hivernent

L'Hermite

Chazara briseis (Linnaeus, 1764)

Envergure : 50 à 70 mm. Rare et localisé.

Liste rouge (danger critique).

Parmi les grands papillons sombres à bande claire sur le dessus, l'Hermite se distingue par les tâches blanches ovales de l'aile antérieure tandis que le revers postérieur est gris-beige (femelle) ou crème à tâche brune (mâle). Il fréquente les pelouses calcaires rases et rocallieuses en août, la chenille se nourrissant de graminées.

Le Demi-Deuil

Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)

Envergure : 50 à 60 mm. Commun.

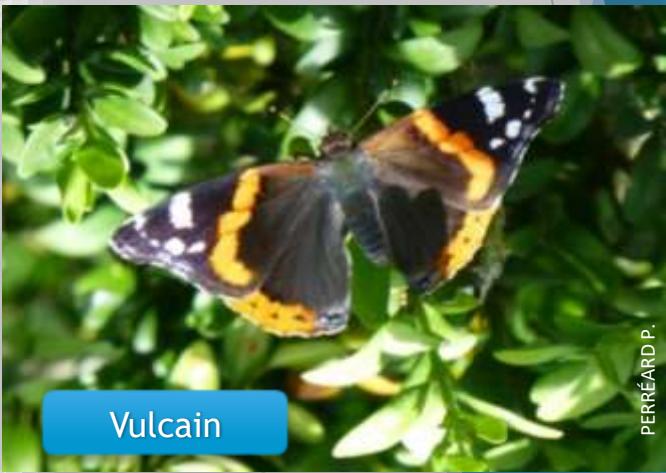
Appelé aussi Echiquier en raison de sa coloration, le Demi-deuil préfère les prairies chaudes avec des buissons. Visible de mi-juin à fin juillet, il affectionne les fleurs de ronce. La femelle pond ses œufs en vol au pied des arbustes. Les chenilles vertes ou brunes montent sur les graminées pour se nourrir uniquement la nuit.

Le Vulcain

Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)

Envergure : 60 à 65 mm. Commun.

Aisément identifiable, le Vulcain est visible presque toute l'année. Certains adultes hivernent sur place, les autres migrent vers le sud de la France. Ils butinent de nombreuses fleurs dans divers milieux mais apprécient aussi les fruits mûrs. Les chenilles se développent sur l'Ortie dioïque et la pariétaire des murailles.



Le Fadet commun

Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)

Envergure : 30 à 35 mm. Très commun.

Petit papillon aux ailes toujours refermés posé, il présente un revers postérieur gris à base plus sombre, et un revers antérieur fauve marqué un ocelle noir et blanc. Appelé aussi Procris, il occupe tous les milieux de fin avril à début octobre. Les œufs sont déposés sur différentes graminées. La mauvaise saison est passée sous la forme chenille.

L'Agreste

Hipparchia semele (Linnaeus, 1758)

Envergure : 55 à 60 mm. Rare. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne.

La bande claire au revers postérieur est sinuuse ; le revers antérieur est fauve orangé distinguant l'Agreste du Sylvandre helvète *Hipparchia genava*. Visible en juillet et août dans les milieux ouverts accidentés et les pelouses calcaires bordés de bois, il est en forte régression. La chenille se nourrit de la Férule des brebis.

Le Mercure

Arethusana arethusa (Denis & Schiffermüller, 1775)

Envergure : 45 à 50 mm. Assez rare. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne.

Une bande claire plus régulière au revers postérieur que chez l'Agreste, le Mercure est plus contrasté que le Myrtil; la bande transversale du dessus est beige. En régression, on peut l'observer en août sur les pelouses sèches, maigres et pentues. La chenille se développe sur la Férule des brebis et le Brome dressé.

Le Céphale

Coenonympha arcania (Linnaeus, 1760)

Envergure : 35 à 40 mm. Commun.

Un peu plus grand que le Fadet commun, le Céphale se distingue par la bande blanche entourée d'ocelles fauve-noir-blanc sur le revers postérieur dont trois plus grands que les autres. De fin mai à fin juin, il fréquente les bois clairs et ourlets sur calcaire, milieux toujours bien exposés et pourvus d'arbustes. La chenille se nourrit de diverses graminées.



La Zygène de la Petite-Coronille

Zygaena fausta (Linnaeus, 1767)

Taille : 13 mm. Assez rare. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne.

Avec ses ailes antérieures allongées souvent repliées au-dessus des postérieures, la Zygène de la Petite-Coronille se distingue par un collier et un anneau abdominal rouges. Ses tâches rouge-vif sont bordées de crème. Elle fréquente les milieux secs entre mi-août et mi-septembre. La chenille vit sur les coronilles.

La Zygène du Lotier

Zygaena loti (Denis & Schiffermüller, 1775)

Taille : 15 à 20 mm. Assez rare. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne.

La Zygène du Lotier présente des tâches rouge sombre variables ; la teinte claire de ses pattes est caractéristique. C'est la plus précoce des zygènes (fin mai à fin juin) dans les milieux chauds comme les pâtures extensives et les crêtes calcaires. La chenille apprécie l'Hippocrépide-à-toupet et les coronilles.

La Citronnelle rouillée

Opisthograptis luteolata (Linnaeus, 1758)

Envergure : 30 à 35 mm. Commun.

Le dessus des ailes de la Citronnelle rouillée est jaune soufre avec des tâches orangées. On la rencontre d'avril à juin et d'août à septembre des bois jusqu'aux prairies. Les chenilles arpenteuses ressemblent à des brindilles. Elles vivent sur de nombreuses espèces ligneuses. L'espèce hiverne sous la forme de chenilles ou de chrysalides.

La Panthère

Pseudopanthera macularia (Linnaeus, 1758)

Envergure : 25 à 30 mm. Commun.

Aisément identifiable à sa livrée, la Panthère est un papillon « de nuit » que l'on rencontre régulièrement de jour dans les bois clairs, les lisières et les haies de mars à juillet. La chenille verte et arpenteuse vit sur des lamiers, des germandrées, des menthes et des sauges.



Zygène de la petite coronille

PERRÉARD P.



Citronelle rouillée

PERRÉARD P.



Zygène du lotier

PERRÉARD P.



Panthère

PERRÉARD P.

Le Petit Paon de nuit

Saturnia pavonia (Linnaeus, 1758)

Envergure : 45 à 70 mm. Commun.

Si les dessins et quatre ocelles sont communs aux deux sexes, le mâle du Petit Paon de nuit est plus coloré, arbore des antennes plumeuses et est plus actif de jour que la femelle. Ce papillon fréquente les coteaux ensoleillés, les landes et les lisères de février à juin. Les chenilles se nourrissent de diverses plantes ligneuses.

La Bordure entrecoupée

Lomaspilis marginata (Linnaeus, 1758)

Envergure : 20 à 25 mm. Commun.

Ce petit papillon a les ailes blanches bordées de tâches noires. Deux générations se succèdent dans les milieux frais, de mai à juin puis de juillet à août. Les adultes sont crépusculaires, les chenilles plus nocturnes. Ces dernières se nourrissent sur les saules, les peupliers et les noisetiers. La chrysalide peut passer plusieurs années sous terre.

La Nonne

Lymantria monacha (Linnaeus, 1758)

Envergure : 35 à 55 mm.

La Nonne se reconnaît à ses ailes antérieures triangulaires blanches ornées de zigzags sombres. Plus petit que la femelle, le mâle porte des antennes plumeuses. Espèce avant tout forestière, elle vole en juillet et août. Les chenilles s'attaquent aux arbres feuillus comme conifères et peuvent parfois causer de sérieux dégâts. L'espèce hiverne sous sa forme chenille.

La Roussette

Diacrisia sannio (Linnaeus, 1758)

Envergure : 25 à 30 mm. Commun.

Les nervures des ailes antérieures de la femelle Roussette sont plus marquées que chez le mâle (globalement plus clair) ; la base des postérieures est noire en plus de la bande marginale commune aux deux sexes. La Roussette fréquente les milieux herbeux de mai à septembre. La chenille se nourrit de diverses plantes basses.

Petit paon de nuit



BPN P. VORBE

La Bordure entrecoupée



BPN G. ROY

La Nonne

Roussette

15
8

Bousiers Sp?

Le Crache-sang

Timarcha tenebricosa (Fabricius, 1775)

Taille : 12 à 17 mm. Commun.

Ce coléoptère noir à l'abdomen bombé et aux élytres soudés a abandonné le vol. Pour échapper à ses prédateurs, il émet un liquide rouge répulsif d'où son nom de Crache-sang. De mars à octobre, les adultes parcourent les milieux semi-ouverts pour se nourrir de gaillets, plante-hôte qui accueillent aussi les larves pendant un an.

La Cétoine dorée

Cetonia aurata (Linnaeus, 1761)

Taille : 14 à 22 mm. Commun.

La Cétoine dorée est vert métallisé, plus rarement bleu ou violet, avec des marques blanches symétriques sur la partie postérieure des élytres. Il existe d'autres cétoines à la détermination délicate. La Cétoine dorée fréquente les fleurs de rosiers, d'aubépines et de sureaux surtout entre mai et juillet. Les larves se développent dans le bois en décomposition pendant 2 ans.

Les Méloés

Meloe Linnaeus, 1758

Taille : 12 à 32 mm. Assez commun.

Ces coléoptères sans ailes se reconnaissent à leur gros abdomen dépassant largement des élytres. Ils fréquentent les milieux ouverts ou semi-ouverts accueillant des fleurs et une première génération de larves, les triangulins. Ils s'accrochent aux abeilles pour se retrouver dans les cellules et se nourrir de miel. Les larves vont connaître plusieurs stades avant la métamorphose en adulte.



Bousier

PERRÉARD P.



Cétoine dorée

PERRÉARD P.



Crache-sang

PERRÉARD P.



Méloé

16
0

PERRÉARD P.

Le Clairon des fourmis

Thanasimus formicarius (Linnaeus, 1758)

Taille : 10 mm.

Ce petit coléoptère à bandes rouge, noires et blanches est couvert de poils grisâtres ; son nom vient de sa forme générale censée rappeler les fourmis. On le trouve partout où il y a des souches et des tas de bois car l'adulte comme la larve se nourrissent de scolytes. Les adultes sont visibles de mai à juin. La femelle pond ses œufs sous l'écorce des arbres.

Le Cardinal rouge

Pyrochroa serraticornis (Scopoli, 1763)

Taille : 12 à 20 mm. Commun.

Le dessous du corps et les pattes noirs, le dessus y compris la tête rouge sont les critères distinguant le Cardinal rouge des espèces de même allure. Au printemps et en été, les adultes cherchent les fleurs dans les clairières et les lisères. Les larves vivent sous l'écorce des feuillus se nourrissant d'autres larves.

Le Clytre lustré

Clytra laeviuscula Ratzeburg, 1837

Taille : 6 à 10 mm.

Couleur coccinelle mais plus allongé, le Clytre lustré est proche du Clytre à 4 points ; les deux espèces partagent une attirance pour les fourmis. Elles emballent leurs œufs dans une « boîte » récupérée comme matériau pour la fourmilière. Les larves s'y développent pendant deux ans se nourrissant des restes. Les adultes fréquentent les lisères et prairies sèches de mai à août.

Le Lepture tacheté

Rutpela maculata (Poda, 1761)

Taille : 13 à 20 mm. Commun.

Coléoptère allongé, le Lepture se distingue par ses grandes antennes noires annelées de jaune. Les motifs de ses élytres noirs et jaunes sont variables. Les tibias postérieurs du mâle sont incurvés. De mai à septembre, les adultes visitent les fleurs des lisères et milieux semi-ouverts. Les larves se nourrissent de bois mort pendant un ou deux ans.



Clairon des fourmis



Clytre lustré



Cardinal rouge

Lepture tachetée

Les reptiles

163

163

Le Lézard vert occidental

Lacerta bilineata Daudin, 1802

Taille : jusqu'à 45 cm. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne. PN.

Le mâle est vert vif avec la gorge bleue en période de reproduction. La femelle et le juvénile présentant des motifs peuvent être confondus avec le Lézard agile. De fin février à mi-octobre, il profite des milieux bien exposés plus ou moins ouverts comme les pelouses calcicoles. Il est peu farouche, rapide et bon grimpeur.

Le Lézard des murailles

Podarcis muralis (Laurenti, 1768)

Taille jusqu'à 20 cm. Commun. PN.

C'est le plus connu de nos lézards car il fréquente aussi bien les murs des maisons que les rochers tant qu'il peut se chauffer au soleil et se cacher entre les pierres. De teinte générale entre le marron et le gris, le mâle présente des marbrures alors que la femelle joue avec les lignes ; la gorge du mâle peut être orangée pendant la période nuptiale.

L'Alyte accoucheur

Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)

Taille : 4 à 5 cm. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne. PN.

Ce petit crapaud grisâtre fréquente de nombreux habitats ; il apprécie les milieux secs et rocheux où il se cache. On le repère alors à la note flutée qu'il émet de février à fin juillet, proche du chant du Petit-duc scops. Le mâle transporte des pontes sur ses pattes arrières en attendant de relâcher les têtards dans un point d'eau.

L'Orvet fragile

Anguis fragilis Linnaeus, 1758

Taille jusqu'à 50 cm. Commun. PN.

L'Orvet est un lézard sans pattes de teinte brune variable, unie chez les mâles, avec les flancs plus sombres chez les femelles et les jeunes. Sa queue peut se briser pour échapper à un prédateur. Il est actif de début mars à fin octobre. Il aime le couvert végétal dense pour se cacher (y compris sous terre). C'est une espèce vivipare.

REPTILES ET AMPHIBIENS

FAUNE



Lézard vert

BPN P. VORBE



Alyte accoucheur

PERRÉARD P.



Lézard des murailles

PERRÉARD P.

Orvet Fragile

La Couleuvre verte et jaune

Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)

Taille jusqu'à 1,60 m. Assez commun. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne. PN.

Bien qu'agressive quand elle se sent menacée, cette grande couleuvre est inoffensive. Sa livrée en damiers noirs et jaunes (en ligne sur la queue) la rend facile à identifier quand on a le temps de la voir. Elle vit dans les milieux ouverts buissonnants chauds. Elle s'active de début avril à mi-octobre.

La Couleuvre d'Esculape

Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)

Taille jusqu'à 2 m. Commun. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne. PN.

C'est une couleuvre de couleur assez uniforme, brun sur le dos, gris-jaunâtre sur le ventre. Le collier jaune des juvéniles porte à confusion avec la Couleuvre à collier. Active de mi-avril à octobre, elle fréquente divers milieux. Arboricole, elle pénètre souvent les habitations. Elle est capable d'étouffer ses proies.

La Coronelle lisse

Coronella austriaca Laurenti, 1768

Taille jusqu'à 70 cm. Peu commun. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne. PN.

La Coronelle est parfois confondue avec les vipères malgré une bande sombre partant du museau pour rejoindre en cou en traversant ses yeux à pupilles rondes, et une tâche foncée sur la nuque. Elle fréquente de préférence les milieux rocheux où elle chasse les lézards. Seule couleuvre vivipare, elle est active de fin mars à octobre.

La Vipère aspic

Vipera aspis (Linnaeus, 1758)

Taille inférieure à 90 cm. Assez commune. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne.PN.

Trapue, une tête triangulaire, des pupilles verticales et un museau retroussé définissent la Vipère aspic ; les dessins de son dos limitent la confusion avec la Coronelle lisse. Elle habite les milieux chauds rocailleux ou à végétation rase, active de mars à septembre. Sa morsure est dangereuse mais les cas mortels sont rares.

Couleuvre verte et jaune 



MANFRED H.

Couleuvre d'esculape



Coronelle lisse



Vipère aspic

Les mammifères

168

168

La Sérotine commune

Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)

Envergure : 31 à 38 cm. PN.

C'est une grande chauve-souris brun foncé (le ventre est plus clair) et aux larges ailes. Ses oreilles noires assez grandes sont triangulaires au sommet arrondi. Elle chasse divers insectes au-dessus des prairies, des vergers, des plans d'eau, des lampadaires et le long des lisières. Arboricole, elle fréquente aussi les combles en été comme en hiver.

La Pipistrelle commune

Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)

Envergure : 18 à 24 cm. PN.

Le pelage de cette petite chauve-souris varie du brun roux au brun foncé contrastant avec les petites oreilles, les ailes et le museau sombres. Elle fréquente tous les milieux et part en chasse dès la fin de l'après-midi avec une préférence pour les diptères. Elle hiverne de novembre à fin mars dans une grande diversité de sites mais peu en milieu cavernicole.

La Genette

Genetta genetta (Linnaeus, 1758)

Taille : 50 à 60 cm. Très rare. PN.

Espèce méridionale à l'origine, la Genette est un animal nocturne et discret observé un peu partout en Bourgogne sans que l'on connaisse exactement son statut. Grise mouchetée de noir avec une queue annelée, arboricole, elle fréquente les milieux forestiers, les zones rocheuses et les friches. Elle chasse les petits rongeurs, les passereaux ainsi que des insectes.

L'Hermine

Mustela erminea Linnaeus, 1758

Taille : 20 à 31 cm. Assez rare. Espèce déterminante ZNIEFF en Bourgogne.

Un peu plus grande que la Belette, l'Hermine s'en distingue par le bout de la queue noire. Elle est surtout connue pour son pelage hivernal blanc (sauf le bout de la queue). Active toute l'année de jour comme de nuit, présente dans tous les milieux, elle chasse le Campagnol terrestre mais sait varier son menu à l'occasion.

La Sérontine commune



La Genette

La pipistrelle commune

Hermine

170

170

Le Lièvre d'Europe

Lepus europaeus Pallas, 1778

Taille : 60-70 cm. Assez commun.

Notre lièvre se reconnaît à ses grandes oreilles aux extrémités noires et à sa silhouette élancée. Son dos brun (le ventre est blanc) lui permet de se fondre avec le sol des milieux ouverts. Actif toute l'année, préférant le crépuscule, ce solitaire rejoint ses semblables pendant le bouquinage (rut). Les petits sont capables de courir quelques heures après leur naissance.

Le Lapin de garenne

Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)

Taille : 40 à 45 cm. Commun.

Chez le garenne, les oreilles sont plus courtes que la tête et de couleur uniforme. Sa silhouette est plus ramassée que celle du lièvre. Le blanc de sa queue est visible en cas de fuite. Il fréquente des milieux semi-ouverts à sol meuble où il peut creuser ses terriers et y vivre en groupe familial. Les petits restent 3 semaines au terrier avant de sortir.

Le Loir gris

Glis glis (Linnaeus, 1766)

Taille : 13 à 18 cm. Convention de Berne annexe III. Le Loir gris a une queue touffue presque aussi grande que le corps. Il se distingue du Lérot par l'absence de bandes noires derrière les yeux. Le Loir fréquente les forêts, les zones rocheuses et les habitations. Nocturne, il est végétarien mais mange à l'occasion des insectes et des mollusques. Sa réputation de gros dormeur se justifie par 5 à 6 mois d'hibernation.

Le Rat des moissons

Micromys minutus (Pallas, 1771)

Taille : 48 à 75 mm.

C'est le plus petit rongeur d'Europe. Son pelage est fauve clair avec un ventre blanc. Sa longue queue est préhensile. Il fréquente les haies, les ronciers, les lisières de champs, les landes et les roselières. Actif toute l'année et toute la journée, il construit des nids sphériques en herbe tressée uniquement ce qui les différencient des nids de Muscardin.

MAMMIFÈRES - RONGEURS ET LAGOMORPHES

DOMAINE PUBLIC

FAUNE



Loir gris



Lapin de Garenne

BPN B. PASQUIER

BPN B. PASQUIER

Rat des moissons

172

172

Le Sanglier

Sus scrofa Linnaeus, 1758

Taille : 10 à 180 cm. Commun.

Comme le Chevreuil, le Sanglier fréquente tous les milieux. Quelque soit l'allure (marche, trot ou galop), ses empreintes se distinguent par la marque des quatre doigts, les deux centraux plus grands que les deux latéraux, le tout s'inscrivant dans un trapèze. En fonction du sexe et de l'âge, les empreintes peuvent mesurées jusqu'à 12 cm de long et 8 cm de large.

Le Chevreuil européen

Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)

Taille : 95 à 135 cm. Commun.

Forestier, le Chevreuil se déplace dans tous les milieux. Les deux ongles laissent des empreintes étroites et de petite taille (4,5 cm x 3cm pour les deux sexes). Les traces des ongles sont écartés pour les pattes antérieures, parallèles pour les postérieures. Au galop, les doigts latéraux peuvent laisser de petites marques à l'arrière des sabots.

Le Renard roux

Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)

Taille : 70 à 80 cm. Commun.

Ubiquiste, c'est un opportuniste au régime alimentaire varié. Appartenant à la famille des Canidés, ses empreintes sont proches de celles du chien avec 5 coussinets (4 doigts visibles et le talon) et 4 griffes plus pointues que chez le chien. Les coussinets sont moins serrés et le sommet des deux latéraux ne dépasse pas la base des centraux d'où une empreinte plus allongée (5 cm x 4-4,5 cm).

Le Blaireau européen

Meles meles (Linnaeus, 1758)

Taille : 55 à 90 cm. Commun.

Trapu et court sur pattes, le Blaireau, omnivore, se promène partout. Ses empreintes sont faciles à identifier grâce aux 5 pelotes digitales et leur griffes disposées en arc de cercle (le doigt interne marque moins que les autres) en avant d'un coussinet plantaire de grande taille. Les pattes postérieurs laissent des traces de 4,5 cm x 3,5 cm ; les antérieures sont plus grandes.



Sanglier

PERRÉARD P.



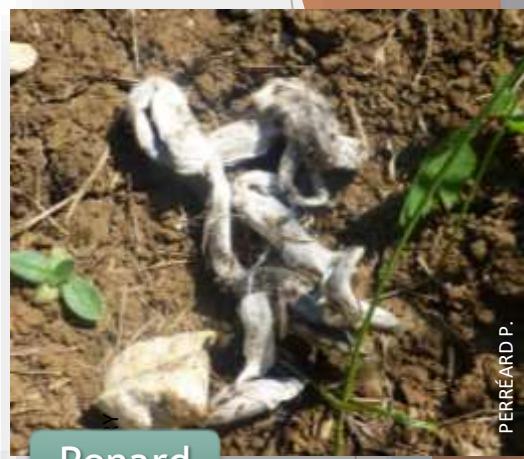
Chevreuil

PERRÉARD P.



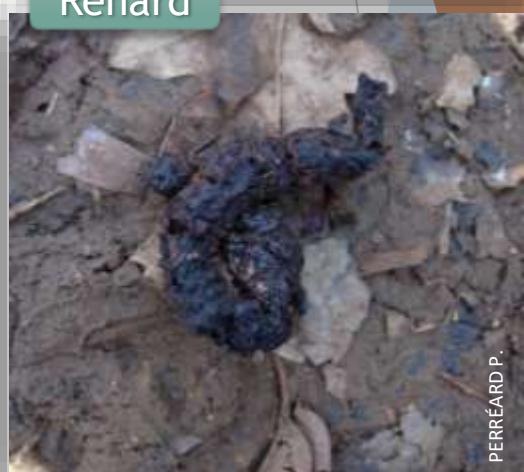
Blaireau

PERRÉARD P.



Renard

PERRÉARD P.



PERRÉARD P.

Chauves-souris

175

175

Les oiseaux

Ne seront décrits ici que les oiseaux nicheurs ou dépendants des pelouses calcaires, même si d'autres peuvent être observés.

Alouette lulu



Alouette lulu (*Lullula arborea*)

L 13,5-15 cm.

Annexe I de la Directive Oiseaux.

Nicheuse peu commune

L'Alouette lulu fréquente des zones sèches comme les pelouses calcicoles et les vignobles, mais aussi les zones de bocage. Contrairement à l'Alouette des champs, elle est absente des zones de grandes cultures. Elle se nourrit d'insectes et de petits invertébrés. Le nid est construit au sol, dissimulé par la végétation, et accueille deux pontes de 3 à 4 œufs. Les oiseaux nicheurs sont présents en côte chalonnaise de février à fin septembre et d'autres individus peuvent y hiverner. Suite au déclin considérable de l'espèce dans la région au cours de la dernière décennie, elle a été classée « vulnérable » en Bourgogne.



CIRANO

Engoulement d'Europe



Engoulement d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

L 24-28 cm ; E 52-59 cm.

Annexe I de la Directive Oiseaux.

Nicheur peu commun localisé

Difficile à observer de par ses mœurs nocturnes et son plumage imitant la couleur des feuilles, l'Engoulement d'Europe se fait repérer lors des chaudes nuits estivales par son chant caractéristique rappelant un ronronnement (« errrrr »). Il niche dans les pelouses sèches, les landes ou les parcelles forestières en régénération. Il chasse les insectes en vol. L'engoulement est un migrant transsaharien qui revient sur ses sites de nidification à partir de la mi-avril. Deux œufs sont pondus dans une cuvette au sol parsemée de bois mort ou de feuilles. La migration post-nuptiale débute en septembre et dès fin juillet pour les jeunes de l'année. L'évolution de la population est peu connue en Bourgogne.



Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)

L 62-69 cm ; E 162-178 cm.

Annexe I de la Directive Oiseaux.

Nicheur et migrateur rare

D'affinités méditerranéenne, ce rapace se plaît dans les côtes chalonnaise et mâconnaise. Son allure d'aigle lui a valu d'être surnommé « aigle de Bourgogne » par Buffon. Les reptiles dont il se nourrit sont repérés en vol stationnaire. Il passe l'hiver au Sahel avant de retrouver la Saône-et-Loire à la mi-mars. Le nid est construit dans un secteur tranquille, qu'il s'agisse d'un massif forestier important ou d'un petit boisement. Il est généralement réutilisé et consolidé chaque année. Le couple n'élève qu'un seul jeune qui prendra son envol en août après 75 jours d'élevage. Le Circaète Jean-le-Blanc est classé « en danger » en Bourgogne du fait de ses faibles effectifs. Son maintien dans la région passe en partie par la gestion conservatoire des pelouses calcicoles.

Fauvette grisette (*Sylvia communis*)

L 13-15 cm.

Nicheuse assez commune

La Fauvette grisette apprécie les milieux buissonnants bas, les friches calcicoles accompagnées de formations herbacées. Sa tête grise et ses ailes roux vif la distinguent des autres fauvettes. Elle se nourrit essentiellement d'insectes et de baies. Les premiers mâles chanteurs se font entendre début avril et les oiseaux auront quitté la région au début de l'automne.

Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*)

L 11,5-13 cm.

Nicheur commun en Saône-et-Loire.

Le Tarier pâtre fréquente les milieux ouverts à végétation basse et les milieux agricoles (prairie, bocage) où il est souvent observé sur les piquets de clôture, d'où ce qualificatif de « pâtre ». Il occupe tout le département de la Saône-et-Loire. Le Tarier pâtre élève deux nichées, en avril et en mai.

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)

L 13-14,5 cm.

Nicheur peu commun

Petit insectivore au plumage discret, l'Accenteur mouchet se plaît aussi bien dans les milieux buissonnants que dans les parcs et jardins. Les mâles chanteurs se font entendre de février à fin juillet. La femelle construit un nid dans les branches basses où elle pond 4 à 5 œufs bleus.

Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*)

L 15-16 cm.

Nicheuse rare très localisée

Espèce thermophile, la Fauvette orphée atteint sa limite de répartition septentrionale en Bourgogne. Classée « en danger critique » dans la région, elle semble avoir disparu de Saône-et-Loire où elle n'a jamais été très abondante et n'a plus été observée depuis 2004. Un à deux couples seulement subsistent désormais en Côte d'Or.



BPN P. VORBE

Fauvette grisette



BPN B. PASQUIER

Accenteur mouchet



WOOSYL

Tarié pâtre

BPN G. ROY

Bruant zizi (*Emberiza cirlus*)

L 16-16,5 cm.

Nicheur assez commun

Espèce thermophile, le Bruant zizi apprécie les pelouses calcicoles associées à des formations buissonnantes. Il est le seul bruant à voir ses effectifs augmenter et la côte chalonnaise en abrite une densité importante. En hiver, il s'associe en bande avec d'autres bruants ou des pinsons. Son nom lui vient de l'onomatopée de son chant monotone rappelant une stridulation d'insecte (« sississi »).

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

L 16-18 cm.

Annexe I de la Directive Oiseaux.

Nicheuse commune

Commune en Bourgogne, la Pie-grièche écorcheur privilégie les milieux ouverts riches en buissons et épineux où elle chasse des insectes et des lézards. C'est le fait d'empaler certaines de ses proies sur des lardoirs qui lui a valu son nom. Le mâle arbore un bandeau noir et un ventre brun-rosé. L'espèce est présente en Saône-et-Loire de mai à août avant d'hiverner au sud et sud-est de l'Afrique.

Serin cini (*Serinus serinus*)

L 11-12 cm.

Nicheur peu commun

La côte chalonnaise abrite l'une des plus fortes densités bourguignonnes de cette espèce à affinités méridionales. Granivore, le Serin cini se retrouve aussi en ville où il se nourrit dans les parcs et jardins. Son chant frénétique est caractéristique et son plumage jaune le rend facilement identifiable.

Petit-duc scops (*Otus scops*)

L 19-21 cm ; E 47-54 cm.

Nicheur peu commun

Le Petit-duc scops apprécie les influences méridionales de la Côte chalonnaise où on le retrouve dans les hameaux et les parcs. Seul rapace nocturne migrateur de France, il revient sur ses sites de reproduction au début du printemps. Son chant (« tiou ») rappelle celui du Crapaud accoucheur avec lequel il ne doit pas être confondu. Ayant quasiment disparu de la Nièvre et de l'Yonne, l'espèce est classée « en danger » en Bourgogne.



GOMEZ P.

Bruant zizi



BPN P. VORBE

Serin cini



BPN C. LORY

Pie-grièche écorcheur



BOHUS C.

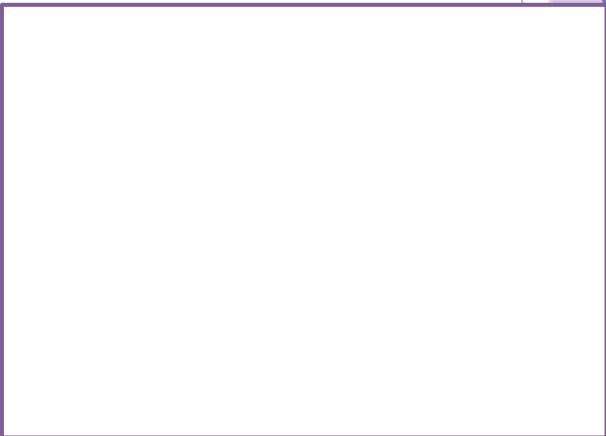
Hibou Petit Duc

Avant de partir en balade...

Consignes de balade

Se promener dans la nature est toujours une petite aventure et aussi une agréable parenthèse dans le quotidien.

Pour que tout se passe dans les meilleures conditions et que ces pelouses puissent vous offrir leurs richesses le plus longtemps possible, il y a quelques précautions à prendre.



Pour plus d'informations...

Animateur Natura 2000
3 impasse des Marbres
71390 Buxy
03 85 45 82 97
aninat2000.p3c@ccsc.fr

pelousescalcaires-cotechalonnaise.n2000.fr



Les partenaires techniques



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne



Les partenaires financiers



s'engage
l'Europe
en
Bourgogne-Franche-Comté



Apprenez à voir ces pelouses autrement! Découvrez la beauté, la richesse mais aussi la fragilité de ces milieux protégés ainsi que toutes les actions mises en œuvre et à poursuivre pour la survie des espèces de ce patrimoine naturel incroyable tout près de chez vous.

14€

ISBN-1-2333333-3-2

